

Mission d'information sur l'islam

Voici un survol des interventions des différents intervenants, spécialistes, experts qui se sont présentés devant la mission et la manière dont ils ont présenté les choses. Nous avons intitulé cet article « mission d'information sur l'islam » pour donner encore du grain à moudre aux experts qui mettent en garde contre la volonté des extrémistes, intégristes, aliénés, bourreaux, malades, gamins (nous verrons que tous ces qualificatifs sont tirés de leurs propos) pseudo salafistes d'entraîner l'ensemble des musulmans dans cette bataille. Mais nous verrons aussi que de leur côté, ils n'ont aucun scrupule à attaquer ce qui fonde l'islam. Nous voulons aussi montrer aux musulmans qui seraient tentés de cracher sur leurs frères et de se dédouaner de « toutes ces pratiques archaïques » qu'ils ne doivent pas être trompés, et qu'il ne s'agit pas uniquement du voile intégral, mais il est question du voile avant tout, de la place de la femme, des valeurs qui fondent l'islam et de bien d'autres choses.

Nous encourageons tous les musulmans à suivre les débats (sur ce [lien](#)). Quant à nous, nous voudrions en proposer une lecture transversale, et « arracher » un droit de réponse puisqu'il semble que « la Bête » ne puisse s'exprimer et qu'il faille encore parler pour elle. Nous voulons insister sur le fait que nous utilisons les comptes rendus de la mission d'information et que si nous sélectionnons quelques passages pour faire court et donner une idée de la « hauteur » des débats, nous restons fidèle aux propos de leur auteur, et encore une fois, on ne perd rien à entendre ou lire soi-même ce qu'il en est sur le site de l'Assemblée nationale. Nous avons également choisi de traiter les interventions dans l'ordre chronologique, tout ceci pour éviter qu'on puisse nous accuser de manipulation. Si les deux premiers intervenants s'en prennent avant tout aux « salafistes » ensuite toutes les barrières (tous les masques ?) tombent...

La première personne à être auditionnée par la mission est Dounia Bouzar, qui témoigne en qualité d'ancienne éducatrice à la Protection judiciaire de la jeunesse et ses écrits sur l'islam, et présente un exposé d'étudiante en anthropologie à la commission.

Dounia Bouzar : « *Aujourd'hui, s'il est question du voile intégral, je ne parlerai pas beaucoup du niqab en lui-même – de ce qui se voit –, mais surtout de la face cachée de l'iceberg, en posant la question de savoir comment et pourquoi un certain discours dit « religieux » fait aujourd'hui autorité sur des jeunes, à la différence de ce qui se passait il y a encore quelques années. Auparavant, passant devant un prédicateur gourou, les jeunes en parlaient à leur éducateur comme d'un charlatan. Aujourd'hui, ils sont de plus en plus nombreux à s'arrêter pour écouter leur discours – éducateurs, élus, imams, parents, tous le reconnaissent. »*

Elle pose ici les bases de ce que sera tout son discours, marqué (et c'est bien naturel) par ce qu'elle est : une éducatrice, et nous parlera constamment de « jeunes », ce qui lui sera reproché par le rapporteur de la mission tant cette vision ne tient pas debout, et elle dira plus tard qu'elle parle de jeunes qui ont jusqu'à 35 ans, soit quasiment son âge, sans vouloir être irrespectueux. Oui, le discours religieux, sous toutes ses formes, trouve une oreille plus attentive auprès de la population, les imams, toutes tendances confondues, témoignent de ce regain d'intérêt pour la foi, mais sont-ils eux aussi des « prédicateurs gourous » ?

DB : « *Le foulard musulman, appelé aussi hijab, fait partie de l'histoire musulmane. Un débat existe au sein de la communauté musulmane entre ceux qui pensent que*

porter le foulard était simplement un moyen de protéger les femmes au septième siècle dans une société violente, et ceux qui croient qu'il s'agit d'une obligation devant s'appliquer quels que soient le lieu et l'époque. »

Nous serions tout de même curieux de savoir quel savant musulman sunnite, depuis les débuts de l'islam aurait dit, et sur quelles bases, que le simple voile, on ne parle pas du voile intégral, n'était qu'un moyen de protection pour les femmes au septième siècle. Nous avons déjà montré dans d'autres articles, que la seule question qui ait fait débat entre les savants, depuis quelques siècles seulement, concernait le fait de couvrir son visage. Mais on comprendra, tout au long de notre survol, que nos experts n'aiment pas qu'on se réfère au passé, aux savants de l'islam.

DB : *« Comme la burqa, le niqab était d'abord un vêtement traditionnel. Mais certains savants ont réussi à l'imposer au début du XXe siècle en Arabie saoudite. Le niqab est une sorte de drap noir prescrit par les groupes qui se disent « salafistes », alors que les véritables salafistes sont ceux qui, dans les années 1930, se sont voulus – après s'être demandés pourquoi ils avaient été colonisables – les rénovateurs de l'islam en retournant aux fondements religieux afin d'en moderniser les interprétations. Les groupuscules actuels ont donc usurpé le mot « salafiste ». »*

Pour ceux qui n'auraient pas compris, les véritables « salafistes » sont pour elle le mouvement de frères musulmans en Égypte, Al-Ahmadiyyah en Inde, et d'autres groupes qui se sont engagés à cette période dans une « réforme » de l'islam, une relecture des Textes à l'aune du 20^e siècle. Pourtant on a pu comprendre à travers les propos de « véritables experts » que les salafistes sont des wahhabites, secte fondée par Muhammad Ibn 'Abd Al-Wahhâb (1703-1792), donc avant les années 30. Ah non, à moins que ce ne soit d'autres « experts » qui aient raison en disant que c'est Ibn Taymiyyah (1263-1328) qui a fondé ce mouvement... Nous l'avons déjà exposé en détails dans d'autres articles, *as-salafiyyah* (qui ne signifie rien d'autre que l'orthodoxie) est un mouvement qui n'a pas cessé depuis les premiers siècles de l'islam, cette doctrine du retour vers la compréhension des premiers est exposée dans tous les livres références de l'islam. Ce qu'on nomme également le sunnisme ne s'est construit que de cette manière, en opposition aux innovations apparues dès les premiers temps de l'islam, notamment l'apparition des sectes de *Al-Khawârij* et *Ar-Râfidah*. On trouve à ce sujet de nombreux propos de l'imam Ahmad et d'autres imams de la Sunna, quant à l'origine même du terme « *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâ'ah* » les adeptes de la Sunna et du groupe des musulmans (les Compagnons) par opposition à ceux qui s'attachaient à l'innovation. Nous n'inventons rien, tous ces écrits sont connus et disponibles, et c'est autre chose que des imbécillités qui ne reposent sur rien, si ce n'est le fantasme.

DB : *« La pensée salafiste ne correspond pas à une application des textes ni à un retour à l'histoire musulmane. Les groupuscules qui s'y réfèrent n'en sont qu'une émanation moderne, apparue au début du XXe siècle en réaction au déclin du monde musulman. Le niqab est ainsi entré dans l'histoire de l'islam il y a un peu plus de soixante-dix ans, alors que cette religion existe depuis quatorze siècles. »*

Ce n'est même pas l'âge de la plus vieille femme qui peut encore porter son *Hayik* ou son *Lithâm* au Maghreb, en Turquie, ou en Inde ! À titre de piqûre de rappel, le Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« La femme en état de sacralisation (pendant le pèlerinage) ne doit ni se voiler le visage ni porter de gants. »* (Al-Bukhârî), ou encore Asmâ' Bint Abû Bakr qui dit : *« Nous couvrons nos visages devant les hommes. »* ; ou aussi, Al-Hâfidh Ibn Hajar (qui n'était pas wahhabite puisque mort en 853H) dit dans *Fath Al-Bârî*, son commentaire du *Sahîh Al-Bukhârî* : *« Que ce soit dans le passé ou le présent, les femmes n'ont cessé de voiler leurs*

visages aux étrangers. » (9/235-236) Abû Hâmid Al-Ghazâlî (qui n'était pas non plus Wahhabite pour les mêmes raisons) dit : « Au fil du temps, les hommes n'ont cessé d'avoir le visage découvert, et les femmes de se couvrir le visage. » (*Sharh Ihyâ 'ulûm ad-dîn*, 6/159), et les paroles des imams de l'islam en ce sens sont nombreuses et forment une chaîne continue jusqu'à nos jours... Comment oser prétendre que ce mouvement ne correspond pas à une application des Textes et un retour à l'histoire musulmane, alors que c'est exactement ce qu'on lui reproche : ce prétendu archaïsme dans la référence continue au passé et l'attachement « littéral » aux Textes ?

DB : « *S'agissant de la question principale de savoir comment ces groupuscules font autorité sur les jeunes, il convient d'abord de comprendre que ces derniers n'ont pas de lien direct avec des groupes politiques du Moyen-Orient. Il semble d'ailleurs très difficile de classer les jeunes selon des critères traditionnels : ils ne relèvent pas de zones géographiques définies ; ils ne mettent pas en avant des revendications construites ; ils n'obéissent pas à de méthodes d'action structurées ; ils n'ont pas de combat politique élaboré. Un seul point est clair : les salafistes font miroiter aux jeunes l'idée qu'ils seront tout puissants en devenant les élus de Dieu.* »

?? Formidable ! Un groupe sans point de regroupement, éclaté, non classifiable, sans revendications construites...ça pour un sujet d'étude ! Les salafistes font miroiter des choses aux jeunes, mais qui sont ces salafistes puisque pour elle ce sont les jeunes eux-mêmes qui sont salafistes ? Quant à cette idée saugrenue de toute-puissance, d'où peut-elle venir sinon du fait de justifier la qualification de secte. Ceci dit, et plus important encore, on peut se demander comment qualifier quelqu'un de salafi ? Par la simple apparence ? Si oui, selon quels critères ? Combien sont nombreux ceux qui adhèrent à cette doctrine sans pour autant que cet attachement ne s'affiche (pour l'instant peut être ?) On tente d'effrayer le législateur par un mot qui ne recouvre pas de réalité tangible, sinon quel point commun trouver entre l'employé de bureau, l'enseignant, l'ouvrier, l'étudiant, en dehors de cette foi qui n'est pas nécessairement ostensible.

DB : « *La première caractéristique est qu'il s'agit d'un discours sectaire [...] lorsque la religion provoque de l'auto-exclusion et l'exclusion des autres, on peut parler de secte. On utilise la religion pour construire une frontière infranchissable entre l'adepte et les autres, frontière matérialisée, dans notre cas, par le niqab, ce drap noir qui a au moins le mérite d'être sans ambiguïté sur sa fonction : celle d'être une coupure, une frontière infranchissable.* »

C'est là un grand problème auquel nous sommes confrontés et qui est qu'on parle pour nous, qu'on interprète nos propos et nos actes, et que même en se justifiant, nos propos sont irrecevables puisque manipulés et « irréfléchis ». Nous verrons qu'on nous accuse de vouloir déstabiliser l'état, de repousser des limites, d'imposer une pratique, de contraindre, autant d'affirmations qui tiennent du fantasme et ne reposent sur aucune preuve tangible, ce qui est pourtant la moindre des choses lorsqu'on prétend avoir une approche scientifique d'un phénomène. En choisissant de porter le voile, intégral ou non, la barbe ou autre, et de souscrire à une pratique ou une croyance, je m'inscris dans un choix, mais tel un animal on me nie toute volonté propre, et nous verrons que les propos utilisés sont blessants et infâmes. Les « experts » mobilisent aussi très souvent les concepts d'automutilation, d'auto-exclusion, en somme je choisis d'être au chômage, de subir la haine, d'être désocialisé pour baigner dans « l'extase » de la pureté et me conforter dans la thèse du complot...Mais qu'en est-il alors des gens qui ont fait ce même choix dans d'autres pays mais trouvent leur place dans la société, hommes ou femmes, et peuvent travailler et se sociabiliser ? Y aurait-il une exception culturelle française ?

DB : « *Deuxième caractéristique : le discours salafiste est un processus de purification interne. Les salafistes se présentent comme un groupe purifié, possédant la vérité et supérieur au reste du monde : les juifs, les chrétiens, mais aussi les autres musulmans qui ne sont pas comme eux. »*

Pour ce qui est des musulmans dans leur ensemble, la Parole d'Allah nous suffit : « ***Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en Allah. Si les gens du Livre croyaient, ce serait mieux pour eux ; certains ont la foi, mais la plupart d'entre eux sont des pervers.*** » (Âl 'Imrân, v.110.) « ***Quant à ceux qui auront cru et accompli les bonnes oeuvres, voilà les meilleurs de la création !*** » (Al-Bayyinah, v.7) Ensuite, cela relève de la foi, on peut croire en la Parole d'Allah ou la rejeter. Pour ce qui est des musulmans entre eux, c'est méconnaître la salafiyah que de lui prêter cette supériorité. Ibn Taymiyyah dit : « Les adeptes de la Sunna sont les plus savants de la vérité et les plus miséricordieux envers les hommes » 'Alî a dit : « C'est par la vérité que l'on reconnaît les hommes et non par les hommes que l'on connaît la vérité » c'est uniquement en pesant les hommes en fonction de leur conformité aux Textes que l'on peut juger de leur valeur, sans être trompés par une piété ou une nonchalance apparente. Et nous attendons toujours qu'on produise les preuves de notre prétendue supériorité, où peut-on les trouver ? Dans nos brochures ? Nos séminaires de management pour conquérir l'occident ?

DB : « *Pour fortifier ce groupe purifié, le prédicateur gourou explique qu'il existe un complot pour maintenir les musulmans en position de dominés. Il assure que leur groupe est en danger parce que « les autres » ont compris qu'il détient, lui, la vérité. Le discours salafiste a besoin de la haine à l'égard de l'Occident pour faire autorité et c'est en accentuant le sentiment de persécution qu'il trouve sa justification. Les adeptes doivent considérer « les autres » comme un tout négatif afin de se percevoir comme un tout positif. »*

Ceux qui empruntent la voie des pieux prédécesseurs se sont construits avant tout dans leur attachement aux Textes, en premier lieu par rapport aux mouvements d'innovation au sein de l'islam, et bien avant l'invention des concepts « d'Occident » et de complots juif ou américain. Le but n'est autre, vous l'aurez compris, que de nous faire passer pour une bande de demeurés paranoïaques craignant l'invasion, et pourquoi pas les soucoupes volantes ?

DB : « *Troisième caractéristique : l'unité totale entre membres. Les prédicateurs gourous transmettent une idée de la religion sublimée qui fait rêver les jeunes de toute puissance. L'image qu'ils donnent de la religion est tellement inaccessible que, pour espérer atteindre cette toute-puissance, la seule possibilité pour le jeune est d'imiter le prédicateur qui en parle. Ce qui compte, c'est de se ressembler. »*

Il n'y a qu'à remplacer les termes religion par celui d'amour ou de « cool attitude » pour voir qu'on parle d'adolescents pré pubères (c'est encore l'éducatrice qui parle), c'est toujours cette thématique du jeune de 35 ans qui veut imiter les copains et porter le même qamis parce qu'il le trouve trop cool. Encore une fois, jamais le gourou, lui-même jeune par définition puisque salafi, n'est désigné. Et encore une fois, la référence religieuse semble totalement absente, et pourtant : « ***vous avez en la personne du Messager d'Allah un bel exemple, pour quiconque espère en Allah et au Jour Dernier et se remémore Allah fréquemment*** » (Al-Ahzâb, v.21) Et le Prophète (salallahu 'alayhi wasalam) dit : « *Quiconque cherche à ressembler à un peuple en fait partie* » (Al-Bukhârî 5813) tant en apparence qu'en son for intérieur,

et c'est pourquoi le Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) s'adressa à Ibn Mas'ûd en disant : « *Le vêtement du musulman doit être ainsi* »

DB : « *Pour arriver à subordonner les jeunes au groupe, le prédicateur gourou les arrache à tous ceux qui assurent traditionnellement leur socialisation au prétexte que ceux-ci ne sont pas dans la vérité : enseignants, éducateurs, animateurs, patrons, imams et même parents ! La coupure avec ces derniers est ainsi devenue un diagnostic de la radicalisation.* »

Allah dit : « ***Et s'ils te contraignent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, ne leur obéis pas, mais continue à leur obéir dans ce qui est convenable.*** » et le Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) dit : « *Pas d'obéissance à la créature dans la désobéissance au Créateur* » et en tout ce qui n'est pas une désobéissance à Allah, le musulman est sommé d'obéir à ses parents, au gouverneur, à celui qui l'emploie, et cela n'est ignoré de personne se revendiquant de la voie des pieux prédécesseurs.

DB : « *La transmission familiale du savoir religieux est remise en cause : ce que leur père dit de l'islam n'est pas valable puisque seul le groupe possède la vérité. Et au même titre que les différences familiales, les différences sexuelles sont bannies : les groupes ne sont pas mixtes. La déssexualisation est totale, car si on n'élève pas un mur entre les hommes et les femmes, les uns et les autres pourraient prendre conscience qu'il existe des différences entre eux.* »

Il suffit peut être tout simplement de lire la Parole d'Allah : « ***L'homme n'est pas comme la femme.*** » (*Maryam*, v.36), et il est connu que la mixité n'est pas permise en islam, c'est un fait établi et étayé par des Textes authentiques, et que cela ne plaise pas à certains est une autre question. Concernant la transmission familiale, la sagesse dit : « celui qui n'a rien ne peut rien donner » et nos parents sont venus pour beaucoup illettrés en France, n'ayant pour eux qu'une pratique traditionnelle (voire folklorique) qui s'est malheureusement souvent avérée erronée, ils sont les premiers à le reconnaître, et cela en a poussé beaucoup à associer à Allah sans le savoir. L'imam Mâlik dit : « de toute personne on accepte et on rejette, sauf de l'habitant de cette tombe (en désignant la tombe du Messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wasalam*)) » Allah n'a pas encouragé au suivi aveugle des parents et ancêtres, au contraire il a blâmé le suivi aveugle : « ***Et quand on leur dit : « Venez vers ce qu'Allah a révélé et vers le Messager », ils disent : « Nous suffit ce sur quoi nous avons trouvé nos ancêtres », même si leurs ancêtres ne savaient rien et n'étaient pas bien guidés.*** » (*Al-Mâ'idah*, v.104) et nous sommes assez naïfs pour penser que ceux qui nous blâment sont les premiers à dénigrer l'islam de leurs parents et à appeler à une modernisation et un âge « des lumières » par opposition à ce qui faisait l'obscurantisme de la pratique ancestrale.

DB : « *Toutes les idéologies de rupture reposent sur des exaltations de groupe. À cet effet, il faut une seule représentation du monde, une seule grille de lecture. On prouve aux jeunes que leur colère est justifiée. Tout le système ne prévoit-il pas de les exclure parce qu'ils sont musulmans ? Rachid n'a pas réussi son bac ? C'est parce qu'il est musulman ! Samir a perdu son père à la suite d'un accident de travail ? C'est parce qu'il est musulman !* »

Sans commentaire. On ne sait de quelle cour d'école ou centre pour jeunes délinquants cela peut venir...

DB : « *Tous ceux qui sont contre eux le sont pour diviser et pour mieux régner. Ces jeunes en arrivent ainsi à subir des modifications psychiques au point qu'ils semblent*

être en état de quasi-hypnose, animés par un mimétisme effrayant. Tel est l'objectif du discours salafiste : faire en sorte que les jeunes ne pensent plus. »

Ce n'est que le début de toutes les pathologies qui nous sont attribuées, toujours dans le but de nous faire passer pour des insensés et décrédibiliser toute position que nous puissions adopter. Vous êtes malades, bon gré mal gré, et ce que vous dites ne compte pas. Paradoxe tout de même évident avec ce qui est connu du mouvement et ce pour quoi il a été longtemps critiqué : « vous ne faites qu'étudier et vous n'êtes pas dans l'action. », paradoxe confirmé par le point qui suit

DB : *« Quatrième caractéristique de ce discours : il propose un espace de substitution virtuel, supérieur au monde. Les plus touchés sont surtout les jeunes qui se sentent de nulle part – ce qu'a également mis en évidence la grande étude internationale de Marc Sageman. »*

Pour l'anecdote, Marc Sageman est un psychiatre américain qui a mené entre autre des recherches sur le profil des terroristes « salafistes » qui ont frappé l'Amérique, et qui bizarrement ne dit pas tout à fait ce qu'on veut lui faire dire, pratique courante lorsqu'on cherche à légitimer un discours très superficiel. Ce psychiatre dit dans un interview qu'il a donné à La Tribune de Genève : *« J'ai identifié ainsi 400 personnes, leurs points communs et découvert que tous les clichés véhiculés ne fonctionnent pas. Ils ne sont pas pauvres mais viennent de classes moyennes ou hautes. Ils sont issus de familles unies, souvent mariés et pères de famille. Ils joignent le djihad vers 26 ans. Ce ne sont pas de jeunes naïfs, ils ont souvent fait des études supérieures. Ils ont des responsabilités professionnelles et les trois quarts sont qualifiés. Ce ne sont pas des gens vulnérables au lavage de cerveau. Je n'ai pas détecté de maladies mentales. Ce ne sont pas des criminels. »* Bien que nous ne soyons pas des terroristes, cela correspond au portrait dressé par les services de renseignement aux « débuts » de la salafyah : un groupe minoritaire, composé d'adeptes diplômés, par opposition au Tabligh par exemple qui touchait des classes plus populaires. Par la suite, la propagation du mouvement, non planifiée et organisée (ce que peut confirmer la DCRI), y a amené toutes les couches de la population, qui arrivent à l'islam et la pratique avec leur vécu et leurs problématiques spécifiques, et c'est un point très important à souligner car on attribue à la salafiyah ce qui n'en fait pas partie et ce à quoi elle n'encourage pas, et ce sont avant tout des problèmes sociétales qu'on rencontre dans toutes les populations.

DB : *« Ceux qui ne se sentent liés ni au territoire d'origine de leurs parents, ni à une origine ethnique, ni à une appartenance locale – ils ne se pensent pas Marseillais, Roubaisiens, etc. Alors que le lien territorial, quel qu'il soit, semble protéger les jeunes, le discours salafiste explique au contraire que se sentir de nulle part signifie que l'on est élu, que l'on est supérieur aux Arabes, aux Européens, aux Asiatiques et, bien entendu, aux Américains. »*

« Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. » (Al-Hujurât, v.13) On ne trouve nulle part et on ne trouvera jamais de connotation raciste dans nos propos, car cela est tout simplement interdit en islam. Le prophète (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit : *« Il n'y a aucune mérite d'un Arabe sur un non Arabe, ni d'un non Arabe sur un Arabe. Il (n'y a pas non plus de mérite) d'un blanc sur un noir, ou d'un noir sur un blanc, sauf par la piété. »* Ahmad (5/411) et cette piété seule Allah la connaît. Ce qui fonde l'identité du musulman c'est avant tout la fraternité dans la foi qui est supérieure à toutes les identités nationales ou régionales. Ibn Taimiyyah a dit : *« Tout ce qui est étranger à l'appel de l'islam et au Coran, comme l'origine, la terre, la nationalité, les écoles de pensée et les méthodologies, fait partie des appels de la période antéislamique. Une fois, les Muhajirin et les Ansar ont débattu, au point*

qu'un des *Muhajirin* a dit : « Ô *Muhajirin* (venez m'aider) ! » Et un des *Ansar* a dit : « Ô *Ansar* ! » En entendant cela, le prophète (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit : « Est-ce l'appel de l'époque de l'ignorance que vous lancez, alors que je suis toujours parmi vous ?! » [Al-Bukhari (8/137)] Et il s'est fâché. » [Majmu'-ul-Fatawa (3/456)]

DB : « C'est en cela qu'il propose un territoire de substitution virtuel. Ce n'est pas pour rien d'ailleurs que 99 % de l'endoctrinement se fait par un moyen de communication virtuel : Internet. Ce n'est qu'une fois endoctrinés que les internautes se rencontrent. »

On a toujours l'air bête quand on sort un chiffre de derrière les fagots sans aucune base scientifique.

DB : « Cinquième caractéristique : l'illusion de s'inscrire dans une filiation sacrée. Le discours salafiste fait croire aux jeunes que la seule façon de posséder la vérité consiste à raisonner comme les pieux ancêtres. Au lieu de se référer au Prophète, on s'identifie à lui. On ne se réfère pas à lui, comme un croyant habituel, pour trouver du sens à son existence et construire sa vie sur terre. On ne raisonne que par analogie. On enjambe la chronologie pour entrer dans un temps sacré. On rejoue l'époque de ce que l'on considère comme la création du monde, du premier temps de l'islam. En répétant de manière obsessionnelle les rituels, on recrée l'atmosphère sacrée du temps où Dieu a parlé. On donne l'illusion aux jeunes d'être proches de Dieu. On leur demande du mimétisme alors qu'un croyant habituel se ressource pour trouver du sens à sa vie. »

Allah dit pourtant : « **Et quiconque rentre en désaccord avec le Messager, après que le droit chemin lui est apparu et suit un autre sentier que celui des croyants, alors Nous le laisserons comme il s'est détourné, et le brûlerons en Enfer. Et quelle mauvaise destination !** » (*An-Nisâ'*, v.115) c'est donc bien la voie du Messager et de ses Compagnons qui contient succès et vérité. Allah a bel et bien fait du Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) un exemple, un modèle à suivre et imiter, ce qu'ont fait les Compagnons et les musulmans dans leur globalité. Mais ici on nous dit qu'il faut simplement « se ressourcer » et ne pas s'attacher aux pratiques.

DB : « De nombreux éducateurs se sont surpris à parler de ces jeunes de la même façon qu'ils auraient évoqué, il y a quelques années, des jeunes toxicomanes. Le profil est en effet similaire : pas d'intégration de la loi au sens symbolique du terme, recherche du plaisir immédiat – l'extase –, absence fréquente de figure paternelle structurante, manque de repère de temps et de lieu, etc. Les psychologues ont noté que ces jeunes font souvent appel à Dieu comme à un père symbolique qui fait loi – qui pose la limite – ou qui doit faire loi. Ajoutons à cela que le discours fait d'autant plus autorité sur des jeunes qu'ils ne connaissent pas leur religion, l'islam ou autre. »

À quand une section de la BAC contre les salafistes ? Nous renvoyons notre auditrice aux études sérieuses menées sur le sujet, aux rapports (partiaux nous le concevons) des services de renseignement, et non aux on-dit ou au fait de plaquer les théories fumeuses inculquées dans les formations des éducateurs.

DB : « S'étonner de ce drap noir, c'est refuser de reconnaître ce type de comportement comme religieux : l'islam ne peut pas être une religion aussi archaïque qui enferme ainsi les femmes. »

Nous renvoyons à l'article sur le voile intégral déjà publié, et nous faisons remarquer que c'est le même argument qui est mobilisé contre le simple voile.

DB : « *Dans tous les cas, les musulmans se retrouveraient dans une situation où défendre l'islam passerait par la défense du niqab et où combattre le niqab reviendrait à passer pour un traître. Le niqab deviendrait le symbole de la défense de l'islam ! Déjà, des musulmans qui luttent contre ces groupuscules depuis des années, se demandant ce que les autorités attendent pour bannir les salafistes qui, pour eux, salissent leur religion, commencent à s'interroger, à parler de liberté de conscience, alors même qu'ils ont toujours soutenu que le niqab n'était pas musulman. »*

Un monde bicolore : blanc ou noir, choisis ton camp ! On appréciera la sagesse : foutez-moi toute cette racaille dehors ! Notre interlocutrice n'a peut être pas compris qu'en France il existe une séparation de la religion et de l'Etat, et les « querelles de minarets » n'intéressent pas l'Etat tant qu'il n'y a pas atteinte à ce qui est de son ressort. Pourquoi ne peut-on concevoir qu'on puisse être convaincu que cette pratique fait partie de l'islam depuis ses origines et qu'elle est toujours pratiquée en de nombreux endroits du globe, mais qu'en France ou ailleurs le législateur a décidé, pour des raisons qui lui appartiennent et qui doivent respecter le cadre légal, que cela ne pouvait se faire sur le territoire national. Est-ce si difficile à imaginer ? La polygamie n'est-elle pas interdite en France ? Est-ce pour autant que je dois renier cette pratique et dire qu'elle est archaïque, intolérable, qu'elle ne fait pas partie de l'islam et qu'elle avilit la femme ?

DB : « *Au lieu de contrer le phénomène d'exaltation de groupe du discours salafiste, le fait de poser le débat sur un plan religieux le renforcerait et pourrait même, par solidarité, conduire des filles à changer leur foulard en niqab. »*

Le virus se répand, faut-il craindre une pandémie ? Si cela se produit à partir de quel moment doit-on considérer qu'elles sont passées sous hypnose et sont devenues totalement aliénées ?

DB : « *j'estime, au contraire, très important de poser le débat plutôt sur le plan sécuritaire, comme l'a fait la Belgique. Interdire à tous les citoyens la dissimulation délibérée et permanente d'identité, quel que soit le moyen utilisé – cagoule, niqab, burqa, que sais-je encore ? »*

Les enfants qui portent un passe-montagne pour aller à l'école entrent-ils sous le coup de l'interdiction ? On croit rêver, « l'expert » qui propose comme résultat d'analyse d'employer un « subterfuge » pour interdire le voile intégral. L'état n'est-il pas souverain ?

DB : « *Comme le président Obama l'a énoncé, il est temps que tous les Hommes se donnent la main pour arriver à certaines valeurs communes, quel que soit le moyen choisi. Ce qui compte, ce n'est pas de montrer ses cheveux ou pas, de s'arrêter à tel ou tel prophète, de croire ou pas, mais de défendre des valeurs : l'égalité, et notamment l'égalité entre les hommes et les femmes, la liberté, la fraternité. »*

Faut-il dire Amen à la fin du sermon ? Dounia Bouzar pensait sûrement finir fort avec sa prière œcuménique qui est, vous l'aurez compris en totale désaccord avec les fondements même de l'islam : « **Je n'adore pas que vous adorez. Et vous n'adorez pas ce que j'adore. A vous votre religion et à moi la mienne.** » (Al-Kâfirûn, v.4-6) L'islam établit des distinctions, des différences, et cela n'est nullement incompatible avec le respect d'autrui. Plus encore lorsqu'il s'agit des minorités

musulmanes qui vivent dans un cadre légal qui n'est pas celui de l'islam et auquel ils sont soumis. Dounia Bouzar pensait avoir suffisamment craché sur coreligionnaires (d'ailleurs il serait bon de lui demander si malgré tout nous sommes musulmans, car cela est très loin d'être évident au vu de son discours) mais elle se verra vertement sermonnée pour son exposé

Éric Raoult (UMP, Seine St Denis) : *« Il semble que le port du voile intégral ne concerne pas seulement les jeunes, mais aussi des femmes musulmanes quadragénaires ou quinquagénaires. »*

Jacques Myard (UMP, Yvelines) : *« Votre démarche, qui se situe uniquement du point de vue de la foi, n'est pas sans susciter un certain malaise, particulièrement ici, à l'Assemblée nationale. [...] Au nom de quoi déciderions-nous de ce qu'est la religion ? Il n'y a pas en France de ministère chargé de décider de ce que doit être la religion – car le ministère chargé des cultes les considère dans une perspective très différente. [...]il me semble qu'en jugeant de la foi des autres, nous risquerions d'attiser les tensions. »*

Bérengère Poletti (UMP, Ardennes) : *« Dans mon département, des jeunes ont récemment refusé de se soumettre au contrôle des billets dans un train, sous prétexte que le contrôleur était une femme. On sait aussi que certaines patientes quittent l'hôpital, parfois en plein accouchement, parce que le médecin est un homme. Que penser des municipalités qui, cédant à la demande, instaurent des créneaux horaires réservés aux femmes dans les piscines ? La question touche donc particulièrement les femmes, même si les hommes en sont également victimes. »*

Nous avons partiellement répondu à cela en expliquant que ces comportements relèvent de l'individu et non de la doctrine religieuse à laquelle il souscrit. On ne trouve aucun Texte qui indique qu'on doit se soustraire à l'autorité d'une femme si elle a autorité sur un homme, de même que le cadre médical permet des choses qui ne le sont pas en d'autres situations, comme le fait pour une femme de se dévoiler, ou de découvrir les parties de son corps nécessaire à l'examen et aux soins, même si le soignant est du sexe opposé. Les Textes sont clairs et les propos des savants de l'islam à ce sujet ont été traduits et propagés. Quant aux réactions individuelles, elles doivent être distinguées de ce qu'est l'islam et la Salafyah.

Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées) : *« Vous affirmez que le port du voile n'est pas une question religieuse. Comme l'a dit M. Myard, le rôle des parlementaires de la République n'est pas de faire l'exégèse des religions et cela ne m'intéresse pas de savoir si l'islam préconise ou non le port du voile. Je souhaiterais, en revanche, savoir si, comme c'est le cas pour toutes les religions, il existe, à côté de l'immense majorité de ceux pour qui prime l'intérêt collectif, des groupes extrémistes, intégristes ou fondamentalistes – je pense aux « salafistes » que vous évoquiez – qui veulent déstabiliser la République et face auxquels celle-ci devrait se défendre. »*

Voilà où nous mène le travail de sape de nos « experts », la confusion des genres et la stigmatisation de populations totalement innocentes de ce dont on les accuse. Cela passe, comme nous le verrons plus tard, par des classifications « fantaisistes » des courants salafis, en y intégrant *Al-Khawârij* que les savants de l'islam ont toujours combattu. On tente de nous faire passer pour des terroristes, alors que les services de renseignement nous classaient parmi les mouvements piétistes, non violents. Revenez en ce sens aux articles de presse et aux reportages réalisés sur le « mouvement salafiste » après les attentats du 11 septembre, mais aussi lors des différentes « affaires » qui ont pu être montées, à l'image de celle-ci. Le législateur doit comprendre qu'on trouve des salafis dans toutes les sphères de la société, en France et partout dans le monde, et que ce n'est pas une maladie ou un danger.

DB : « *Le décalage entre mes propos et la manière dont ils ont été reçus par certains d'entre vous me gêne, car la conclusion à laquelle je souhaitais parvenir était précisément que nous devons traiter le discours de ce groupuscule comme nous le ferions s'il était tenu par des groupes d'une autre nature. Que ferions-nous si un groupe chrétien – ou bouddhiste – déclarait soudain que les autres n'ont rien compris à leur Bible et leur enjoignait de se nouer un linge vert autour de la tête ? Engagerions-nous un débat théologique sur la Bible, ou ne jugerions-nous pas plutôt qu'il s'agit d'un groupe de déréglés, comme celui-ci, qui éclabousse tout le monde avec son argent venu d'Arabie saoudite ?* »

La sagesse dit : « Le récipient déborde de ce dont il est plein » n'est-ce pas là de la colère, de la haine, envers ceux qui sont pourtant sensés être musulmans ? Mais bon, désormais nous avons au moins la source du problème : l'Arabie Saoudite, donc si on connaît la source, il suffit simplement de couper les vannes. Nul doute que le Président Sarkozy dira au roi Abdallah qu'il appartient à un groupe de déréglés. Ceci dit, nous avons connu « l'expansion » du mouvement depuis ses origines, nous en connaissons de nombreux acteurs, et malheureusement personne n'a reçu un centime pour l'instant, donc où sont les traces tangibles de cette affirmation ? N'est-ce pas de la haine gratuite et vile ?

DB : « *On ne sait pas ce qui relève de la liberté de conscience et ce qui révèle un dysfonctionnement individuel : ou bien la perception des musulmans en France s'apparente à une diabolisation totale qui les assimile à des intégristes, ou bien on considère qu'au nom de la liberté de conscience les intégristes peuvent dire n'importe quoi sur l'islam ou, par exemple, refuser de serrer la main d'une femme.* »

Parmi les Textes interdisant clairement la poignée de main entre hommes et femmes étrangers l'un pour l'autre, le Prophète (*salallahu a'layhi wa salam*) a dit : "Qu'un homme soit frappé à la tête avec une aiguille de fer est meilleur pour lui que de toucher une femme qu'il ne lui est pas permis (de toucher)." [As-Sahih (1/447-448)] Et le Prophète (*salallahu a'layhi wa salam*) a dit : « Je ne serre pas la main aux femmes. » [Sahih Al-Jami n°8054] Et 'Aïsha (qu'Allah l'agrée) a dit du prophète : « je jure par Allah ! La main d'une femme n'a jamais touché la main du messager d'Allah - plutôt il prenait le serment d'allégeance des femmes verbalement. » [Sahih Muslim (3/1489)]...Et les propos des savants passés et contemporains sont nombreux à ce sujet...Enfin c'était peut être uniquement pour le septième siècle, on est civilisé maintenant...

Pascale Crozon (PS, Rhône) : « *Comment analysez-vous le fait que des jeunes filles et des jeunes gens d'origine française s'engagent dans cette démarche sectaire ?* »

Pierre Cardo (UMP, Yvelines) : « *Outre Internet que vous avez évoqué, il semble également que les salafistes soient de plus en plus présents dans les prisons.* »

Il faut d'abord noter qu'il n'y a pas un aumônier salafiste en France. Utilisent-ils le Wi-Fi ? Ceci dit ce sont deux bonnes questions auxquelles nous aimerions apporter des éléments de réponse rapides, pour changer de « *la bulle, l'extase, l'aliénation...* » Faut-il préciser que ce n'est pas propre à la France, partout dans le monde on assiste à ce retour. Contrairement à ce qu'on peut lire, Internet n'a pas été le principal vecteur, ou du moins ce n'est pas l'aspect technologique qui prime, mais on peut identifier deux vecteurs principaux : le contact et le discours. Le contact est avant tout humain. Lorsque la pratique n'existe pas, voire la foi, c'est la présence d'un « salafi » dans la sphère des relations de l'individu qui prime. On constate chez cet « autre » pourtant semblable des différences qui ont attiré aux valeurs, à la morale, à certaines pratiques quotidiennes et qui sont motivées par le rapport à Dieu.

Si la foi en Dieu est présente, elle fait alors sens et justifie désormais qu'on respecte ces valeurs et la morale, car Dieu est juste, Dieu est Omniscient. Le constat d'équilibre dans la vie de cet autre, les valeurs qu'il porte désormais, peuvent inspirer la foi et/ou l'imitation. Pour les individus déjà ancrés dans une pratique, d'un âge plus avancé souvent, socialement établis, c'est le deuxième vecteur qu'est le discours qui prime, car il est différent de ce qu'on peut trouver dans d'autres tendances de l'islam, ou ce qu'on a pu entendre auparavant sur la foi. Par nature, il se veut clair, intelligible, il n'est pas intellectualisé, pas besoin d'avoir fait une grande école pour le comprendre ; et il n'est pas à l'inverse « actualisé » de manière excessive. De cette manière, la foi apparaît de bon sens, et surtout elle est appuyée par un Texte, de fait elle place les interlocuteurs dans un rapport de quasi-similitude puisque l'un ne fait que transmettre à l'autre sans le dominer par sa compréhension. C'est une des raisons pour lesquelles on peut difficilement parler de gourous (sauf pour justifier que nous sommes une secte de malades mentaux) puisque qu'on ne trouve que très peu de figures emblématiques (à notre connaissance aucune en France) et que ceux qui sont reconnus comme tels, le sont au nom de leur attachement à la transmission et non à leur vision personnelle. Dans une société où règne l'inégalité, l'injustice, et où l'avenir n'augure rien de bon, l'islam et surtout la salafyah propose une structuration de la vie, des perspectives d'évolution par l'adoration, l'apprentissage, les bonnes mœurs, et un avenir dans l'au-delà. Voilà en quelques traits ce qui fait que quels que soient l'origine, l'environnement, la classe sociale, l'âge, le sexe, on puisse être séduit par cet appel.

Le deuxième auditeur est un autre illustre inconnu, Abdennour Bidar, agrégé de philosophie, spécialiste auto proclamé de l'islam, et membre d'une mouvance qu'on pourrait nommée « progressiste » sans la trahir, à la manière de Malek Chebel, dont le but est de sortir l'islam de son archaïsme et lui donner une image plus conforme à l'époque. On peut s'interroger sur la légitimité de cet intervenant qui cherche à discréditer un mouvement séculaire, en le qualifiant de sectaire, alors que lui-même a fondé sa propre « école de pensée » en posant lui-même des règles. M. Bidar est aussi exégète, juriste...comme quoi ça mène à tout une agrégation en philo !

AB : « Le port du voile est-il une question religieuse ? En tant que philosophe travaillant sur la question de l'islam, mon premier réflexe est d'aller voir du côté du Coran, non pour y trouver une réponse ex cathedra, mais afin de vérifier si la prétention d'orthodoxie trouve ses fondements dans le texte lui-même. Je vous renvoie aux deux passages fondamentaux que sont les versets 30 et 31 de la sourate 24 et le verset 33 de la sourate 33. Ils donnent aux femmes l'injonction de se couvrir, mais cette injonction va plutôt dans le sens de ce que nous appellerions la pudeur. Il leur est, en effet, recommandé de se couvrir afin d'éviter l'exhibition. À cet égard, on peut juger que le port du voile intégral représente une exagération, une radicalisation subjective de la recommandation coranique. Alors que, par souci de pudeur, le Coran recommande de ne pas tout montrer, certaines femmes choisissent de tout cacher. D'une façon beaucoup plus générale, nous sommes renvoyés à la question des prescriptions coraniques, qui fait l'objet d'un large débat parmi les spécialistes de l'islam. Quel statut devons-nous accorder aux versets du Coran qui indiquent une norme de conduite ou de comportement ? Faut-il les considérer comme de simples recommandations ou, au contraire, comme des prescriptions ? Les femmes portant le voile intégral considèrent le Coran comme un code légal, édictant des commandements. Mais ce choix est subjectif et peut tout à fait être remis en question. »

Tiens donc ? Mentionnons tout d'abord les versets auxquels il est fait référence :
« **Dis aux croyants de baisser leur regard et de préserver leur chasteté. Cela**

est plus pur pour eux. Allah connaît parfaitement ce qu'ils font. Dis également aux croyantes de baisser leur regard, de préserver leur chasteté, et de ne montrer de leur beauté que leurs vêtements extérieurs. Qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines et qu'elles ne montrent leur beauté qu'à leurs maris, à leurs pères et grands-pères, aux pères et grands-pères de leurs maris, à leurs fils et petits-fils, aux fils et petits-fils de leur mari, à leurs frères, aux fils de leurs frères, aux fils de leurs sœurs, aux femmes musulmanes, à leurs esclaves, aux hommes impuissants qui n'éprouvent aucun désir sexuel ou aux garçons qui n'ont pas atteint l'âge de raison et ignorent donc tout des parties intimes des femmes. Qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds pour que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs bijoux. Et repentez-vous tous devant Allah, vous les croyants, afin que vous récoltiez le succès. » (An-Nûr, v.33)

« Restez dans vos foyers, et ne vous exhibez pas comme les femmes de la première période d'ignorance. Accomplissez la prière, acquittez la Zakât et obéissez à Allah et à Son messager. Allah ne veut que vous débarrasser de toute souillure, ô gens de la maison du prophète, et vous purifier entièrement. » (Al-Ahzâb, v.33)

« Les femmes portant le voile intégral... » mais ces versets ne sont-ils pas les versets du voile, intégral ou non, de manière générale ? Donc, notre intervenant aurait dû dire que toutes les femmes qui sont d'avis que le port du voile, intégral ou non, est obligatoire (et c'est la vérité) considèrent le Coran comme un code légal. Mais qu'est-ce que cela signifie code légal ? Il veut en fait signifier, comme cela est très souvent dit par tous ceux qui défendent un islam « tolérant » que ce n'est qu'une simple recommandation. Ainsi, dire que le Coran n'est pas un « code légal » c'est lui retiré toute forme de législation, il ne contiendrait que des recommandations. Notre intervenant balaie ainsi du revers de la main une règle énoncée par tous les savants des fondements de la religion : « l'ordre implique l'obligation ». Dans tous les cas de figure ? Non, mais l'obligation demeure tant qu'on ne trouve pas un autre Texte montrant que l'ordre n'était qu'une recommandation et non une obligation. Si on considère que l'ordre n'implique pas l'obligation, la révélation, le jugement dernier et le châtement ou la félicité n'ont plus aucun sens, puisqu'on ne peut châtier quelqu'un pour ne pas avoir respecté une simple recommandation. La Parole d'Allah : **« Croyez en Allah et en Son Messager »** (Al-Hadîd, v.7) n'est-elle qu'une recommandation ? Allah ne dit-Il pas : **« Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, après qu'Allah et Son Messager ont décidé d'une chose, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est clairement égaré. »** et en effet il en est de même pour la parole du prophète (salallahu 'alayhi wasalam) : **« Que ceux qui s'opposent à ses ordres prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtement douloureux »** (An-Nûr, v.63) Si ses injonctions n'étaient que de simples recommandations, quel serait alors le sens de sa parole dans de nombreux hadiths : **« Si je ne craignais de rendre les choses difficiles à ma Communauté, je leur aurais ordonné... »** Donc c'est bien un principe de base de l'islam qui est remis en cause, et cela touche l'ensemble des musulmans, et stigmatise de fait ceux qui se plient à l'injonction divine en les faisant passer pour des littéralistes ou des extrémistes.

AB : « Nous devons nous montrer vigilants à l'égard de ce phénomène, car il dépasse le comportement de quelques-uns et relève presque d'une stratégie – non de la part des femmes concernées, mais de ceux qui leur conseillent de porter le hijab ou la burqa, afin de les instrumentaliser selon une logique d'entrisme. »

Le paradoxe est que « l'ennemi » est toujours invisible, on sait qu'il y a conspiration, manipulation, mais on ne nomme pas. Nous voulons savoir qui nous manipule, qui sont ceux qui parlent du voile intégral et en font une pratique religieuse : At-Tabarî ?

Al-Baghawî ? Ibn Kathîr ? Ibn Tamiyyah ? Tous les savants de l'islam sont-ils donc à classer parmi les manipulateurs ?

AB : « Une autre façon de nous prendre au piège de nos valeurs consiste à tenir un discours de victimisation, de stigmatisation : « Vous, les Occidentaux, après avoir été colonialistes, et alors que vous faites preuve d'une incorrigible tendance à l'impérialisme, vous enfermez les minorités dans la discrimination. Et lorsque nous voulons exprimer notre différence, vous nous l'interdisez, parce que vous êtes par nature des oppresseurs. » Il est difficile de résister à ce procès en culpabilité qui nous est continuellement fait. Nous devons donc être très vigilants vis-à-vis de ce qui apparaît comme une démarche plus ou moins consciente chez certains, mais comme une stratégie concertée chez d'autres. »

Le « spécialiste » n'ignore sans doute pas que l'écrasante majorité des salafis sont français, qu'ils sont nés dans ce pays et qu'ils en ont intégré les valeurs. Mais il est toujours tellement plus facile de faire du noir sur blanc. C'est une rhétorique totalement absente de notre lexique, et de manière plus générale ce n'est pas un argumentaire utilisé par les musulmans qui ont plutôt tendance à marquer l'opposition en fonction de la foi : les mécréants font ceci, les mécréants font cela. Ce qui ne devrait choquer personne puisque des deux côtés on revendique ses positions.

AB : « On pourrait certes nous rétorquer qu'il n'appartient pas à la République française de définir ce qu'est le bon ou le mauvais islam. À mes yeux, cependant, une telle objection ne tient pas. Depuis des années, je défends l'idée que l'immersion des musulmans dans les sociétés occidentales représente une chance pour l'islam. Plus précisément, ce que nous imposons à l'islam au nom de nos valeurs constitue pour lui une chance de régler un certain nombre de comptes avec ses vieux démons. »

Nous y voilà. L'essentiel n'est pas le voile intégral, mais un projet plus global de « refonte » de l'islam, une « modernisation », une relecture des Textes... Pour ne pas donner trop de grain à moudre à nos fidèles opposants, et ne pas tomber dans une opposition stérile : archaïsme-modernisme. Il est des questions religieuses, surtout dans le *Fiqh*, qui ont toujours laissé place à l'*ijtihad* (l'effort personnel d'interprétation), aux fatwas et leurs applications, en fonction des époques et des lieux, et les livres regorgent de ces différentes opinions. Seulement cet *Ijtihad* ne peut être appliqué que sur les questions qui le tolèrent et non sur ce qui fonde la religion, et ce sur quoi on trouve un Texte clair et authentique... Mais bon, pour certains les contraintes subies par les minorités musulmanes sont une chance pour l'islam et un moyen pour l'islam de faire son « analyse ». Donc l'islam serait en soi problématique.

AB : « Parmi ces vieux démons, j'en relèverai trois. Le premier est le rapport que l'islam entretient avec ses signes extérieurs et son formalisme. [...] Mais cette religion a toujours imposé, dans l'espace social, un formalisme que les individus ressentent souvent comme une puissance de contrainte, quelque chose d'étouffant, ce que dans les cas les plus extrêmes on peut qualifier de machine à broyer l'identité personnelle, à enfermer l'individu dans un comportement homogène, collectif, imposé à tous comme norme ou comme fait social. Discutez avec des musulmans épris de liberté, et vous vous rendrez compte que l'expression de la liberté individuelle, par rapport à des normes collectives ou à des signes extérieurs d'appartenance à une foi et à une culture, est problématique. Bien sûr, elle l'est plus ou moins selon le contexte, et loin de moi l'idée que la liberté d'être ou d'agir n'existe pas dans les pays d'islam. Mais en raison de la propension traditionnelle de cette

religion à insister sur la normativité de certains signes extérieurs, la manifestation de la liberté individuelle a toujours posé problème. »

Si ça ce n'est pas le procès de l'islam, nous ne savons plus quoi penser. Ainsi, les règles de bienséance, celles qui régissent la vie publique, ou les normes vestimentaires mentionnées dans les Textes broient l'individu. Nous aimerions bien connaître les « libertés individuelles » qui ne peuvent être pratiquées au sein de l'état musulman ?

AB : « *Le deuxième vieux démon que connaît l'islam – je n'hésite pas à le dire en tant que spécialiste de cette religion – est la discrimination dont les femmes sont victimes. Ce problème, qui lui aussi se pose différemment selon les sociétés et les périodes considérées, se trouve également en arrière-plan de l'utilisation de la burqa. »*

Allah, l'Equitable opprimerait-Il une partie de Ses créatures ? Notre interlocuteur trouvera bien une cabriole pour dire que ce ne sont pas les Textes mais l'interprétation qui en est faite qui est injuste et discriminatoire.

Éric Raoult (UMP, Seine St Denis) : « *L'article que vous avez fait paraître dans le journal Libération s'intitule « La burqa, une pathologie de la culture musulmane ». Le titre a peut-être été choisi par la rédaction, parce qu'il me paraît un peu fort, surtout en comparaison avec le contenu de l'article, plus adouci et à mes yeux plus proche de la réalité : vous dites, en effet, que de nombreuses femmes musulmanes préfèrent « un islam du cœur, de la vie privée », et refusent un voile, même léger, « qui, selon elles, demeurera toujours comme un instrument de "marquage" qui laisse sur elles l'empreinte d'un pouvoir subi de la part des hommes »*

On ne parle pas de voile intégral ici, mais d'un petit voile léger (le bandana est-il concerné ?) donc point de cabriole, ce sont bien les Textes qui sont discriminatoires. Le voile sert à marquer le bétail.

AB : « *À mon sens, il y a dérive sectaire parce que le port du voile intégral est justement un problème religieux. C'est pourquoi j'ai parlé dans mon article – dont je revendique le titre – de véritable « pathologie » religieuse. [...] il serait trop aisé pour l'islam de prétendre que le port de la burqa est un problème identitaire n'ayant rien à voir avec la religion. J'ai, au contraire, essayé de vous montrer qu'il était la manifestation, peut-être secondaire par son importance sociologique – laquelle reste à mesurer – d'un rapport problématique de l'islam avec ses signes extérieurs, la condition qu'il impose aux femmes. »*

AB : « *Je n'ai cité que trois vieux démons, mais il en existe d'autres. Gilles Kepel, dans son livre Fitna, voit dans ce qu'il appelle le « salafisme cheikhiste » l'origine des phénomènes dont nous parlons. Le salafisme est un mouvement qui prétend revenir aux sources pures de l'islam, à une orthodoxie des commencements. En ce sens, il s'inspire effectivement d'une eschatologie qui s'apparente à une marche descendante de l'histoire : plus on s'éloigne de la source, plus on dégénère. Il est qualifié de « cheikhiste » par Gilles Kepel parce que la norme de ce retour à l'islam originel doit être donnée par des cheikhs, c'est-à-dire des maîtres de religion, ce que nous appelons, depuis Kant, des directeurs de conscience. »*

Et Allah dit : « **Demandez aux gens de science si vous ne savez pas** » (An-Nahl, v.43) « **Et s'ils rapportaient cette chose au Messager et aux détenteurs du commandement, ceux d'entre eux qui en cherchent le sens, ils l'auraient connu** » (An-Nisâ', v.83) Mettre à mal ce fondement c'est vouloir couper les

musulmans de tout ce qui préservé leur religion. La transmission, le retour aux savants passés, et avant tout aux premiers de cette Communauté dont les propos ont été sauvegardés par ceux que cet ignorant appelle les « directeurs de conscience » Un mot tout de même sur la classification de Gilles Kepel qui a causé beaucoup de tort dans la confusion qu'elle entraîne, puisque pour lui les salafis se divisent entre ceux qui prônent l'action violente (salafiste djihadiste) et les autres plus piétistes (salafiste cheikhiste) intégrant ainsi à la salafyah les adeptes du takfir que les savants de l'islam ont toujours combattu depuis les Compagnons, et ce jusqu'à nos jours.

AB : « *La dérive sectaire existe donc, et s'identifie au salafisme cheikhiste, ce qui nous amène à la question de l'influence étrangère. Je vous en donnerai un exemple particulièrement intéressant. Il y a quelques années, un petit recueil de fatwas a été publié par les éditions Tawhid, spécialistes des publications islamiques, notamment en France. Ce livre, préfacé par Tariq Ramadan, émane d'un autoproclamé Conseil européen de la fatwa et de la recherche, dont le siège est à Dublin et qui est présidé par Youssouf Al-Qaradawi, prédicateur égyptien très connu.* »

Yûsuf Al-Qardâwî et Tariq Ramadan salafistes cheikhistes ? Voilà qui devrait faire sursauter les intéressés...

AB : « *Dans le premier tome, la fatwa numéro six est consacrée au port du voile. Elle illustre la prétention de l'islam à légiférer, puisqu'elle est supposée valoir pour tous les musulmans d'Europe. Tariq Ramadan précise même qu'il espère que cette législation relative à la conduite des femmes sera reconnue par les États européens. La fatwa commence par citer les versets du Coran que j'ai déjà évoqués, mais choisit de les considérer comme des prescriptions intangibles. Il n'est pas tenu compte du progrès historique, ni de la simple variabilité des situations : on est dans la répétition cyclique, dans la pureté d'un éternel présent. Puis, la fatwa indique que les femmes doivent se couvrir – il s'agit d'une obligation religieuse –, de façon qu'elles n'apparaissent pas comme des séductrices ou des tentatrices. Le problème est donc complètement sexualisé. Le voile n'est donc pas ici recommandé : il est imposé. Les musulmans d'Europe sont supposés reconnaître l'autorité théologique du Conseil européen de la fatwa et de la recherche, et donc renoncer à leur liberté personnelle de conscience, et les États européens eux-mêmes doivent accepter la présence sur leur sol de cet islam légiférant. Il s'agit donc clairement d'une stratégie d'entrisme.* »

Progrès historique...porter le voile, le simple voile, c'est donc faire preuve d'archaïsme. Le voile est imposé... oui par Allah et Son Prophète, en des termes clairs transmis dans les Textes et mis en pratique de manière globale par les musulmans. Mais le credo de notre interlocuteur c'est « amour, amour, amour » chacun fait ce que bon lui semble, « vit » sa foi comme il l'entend, et ne doit rien se voir imposer, pas même par Allah et Son Prophète. « **Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, après qu'Allah et Son Messager ont décidé d'une chose, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est clairement égaré.** »

AB : « *Laissez-moi vous lire un extrait d'une lettre qu'une femme m'a adressée à la suite d'une intervention sur la burqa et que j'ai publiée sur mon blog. « Maintenant, je vais vous parler d'une situation qui me pèse, concernant mon frère, qui pratique la religion dans l'intégralité. Il s'interdit beaucoup de choses, et depuis qu'il est marié, c'est encore pire : sa femme porte le hijab, et la sœur de celle-ci porte le niqab noir. J'ai, à plusieurs reprises, tenté de dialoguer avec elles, mais sans succès : elles sont complètement fermées au dialogue, et un mur se monte entre mon frère et moi. Je me sens prise dans un piège. Ils sont plus nombreux que moi, et j'ai parfois*

l'impression d'être dans un monde complètement aliéné. J'essaie par tous les moyens de garder ma foi intacte, mais ces gens ont des propos qui ne correspondent en rien à l'islam. J'ai vécu dans la foi de mes parents, et mes parents m'ont fait grandir dans l'islam. J'ai fait l'école coranique. On ne m'a jamais poussée – notamment mes parents – à faire telle ou telle chose, parce que j'aime ma liberté, et faire mes propres choix. Mais je suis dans l'impasse totale devant ce mur beaucoup trop important pour moi seule. » Il s'agit d'un cri de détresse, lancé par une personne confrontée à une pression qui augmente, à une contagion. Selon moi, la République a la responsabilité d'aider les musulmans de France à résister à cette pression. »

On croit rêver ! Et pourtant c'est exactement ce qui se passe. Des gens font le choix d'une pratique, cela ne plaît pas à d'autres qui se sentent « agressés » par cela – et pourtant rien dans le message ne laisse penser qu'une quelconque contrainte s'impose – et comme l'autre ne veut revenir sur ses positions et à une pratique que je juge correcte, puisque conforme à la mienne, je me braque et crie à l'hérésie. Et le seul argument que l'on peut opposer est « ce ne pas ce que j'ai connu de l'islam »... C'est une pratique que l'on retrouve souvent chez des populations immigrées, et pas forcément musulmanes, qui ont des comptes à régler avec l'islam. Et ceux qui jettent la pierre au moins aussi dogmatiques et fanatiques que ceux qu'ils accusent.

AB : « Une question importante a été posée concernant la part de ce qui relève de la liberté individuelle et de la pression sociale. [...] comment juger, dans chaque situation, ce qui relève de la liberté, de la pression, ou de ce que j'appellerais un « entre-deux » ? En réalité, ce qui est perçu par l'individu comme une liberté peut n'être que l'intériorisation d'une pression. Il conviendrait à ce sujet d'interroger un psychologue ou un psychanalyste. »

Nous verrons avec d'autres intervenants qu'on nous refuse toute volonté propre et que même une décision réfléchie et argumentée n'est en fait que la résultante d'une pression extérieure que j'ai tellement intégrée qu'elle me semble naturelle et volontaire... Cela ne s'appelle-t-il pas tout simplement vivre en société ? Chaque individu, quel qu'il soit, n'intègre-t-il pas des normes, des conventions, des règles, et que sa volonté s'exprime dans ce cadre qui est la société dans laquelle il évolue ? Ne peut-on pas affirmer au contraire que ceux qui font le choix de la différence sont ceux qui résistent à la pression de la société et remettent en cause d'une certaine manière ce qu'on admet être la norme ? Qu'importe, le but n'est pas d'entrer dans des discussions vaines mais d'affirmer que comme tout un chacun nous sommes capables de penser et de décider ce que nous estimons être bon pour nous.

Bérengère Poletti (UMP, Addennes) : *« Pour Mme Dounia Bouzar, c'est en s'étonnant de ce drap noir que l'on respecte l'islam, que l'on n'en donne pas une vision archaïque. Qu'en pensez-vous ?*

AB : *Selon moi, l'islam a toujours à faire la preuve qu'il n'est pas une religion archaïque.*

Bérengère Poletti. *Ce qui est donc le contraire de son propos.*

AB : *Je suis engagé depuis plusieurs années dans une réflexion critique sur l'islam, et je m'aperçois que, du point de vue de la pensée, il ne s'est pas encore actualisé, au sens où il ne s'est pas rendu assez actuel, considérant qu'un certain nombre de questions relatives à la modernité et à la sécularisation ne le concernent pas et qu'il peut se maintenir dans un état de pureté originelle. C'est un problème de fond, et il est très lourd : la notion du temps fait-elle partie du paysage eschatologique et intellectuel de l'islam ? Je crois que cela peut être le cas – un certain nombre de mes travaux l'attestent d'ailleurs. [...] Enfin, à la question de savoir si la discrimination des femmes est plus prononcée dans l'islam, je répondrai que cette religion doit, plus que les autres traditions spirituelles actuelles, faire la preuve de sa capacité à dépasser*

ses archaïsmes. De fait, la discrimination sexiste est très prononcée dans le monde musulman. »

Table ronde avec des associations de défense des droits des femmes : Coordination française pour le Lobby européen des femmes ; Fédération nationale solidarité femmes ; Femmes solidaires ; Ligue du Droit International des Femmes ; Mouvement français pour le planning familial ; Paroles de femmes ; Regards de femmes

Françoise Morvan, vice-présidente de la Coordination française pour le Lobby européen des femmes : *« S'opposer au port de la burqa – comme à tout signe vestimentaire à connotation religieuse –, ce n'est pas seulement faire barrage au fondamentalisme religieux, c'est garantir l'égalité des sexes dans une société démocratique et laïque. La laïcité et l'émancipation des femmes sont liées, car les fondamentalistes religieux ne respectent pas l'égalité des sexes. La question du port du voile, du tchador, de la burqa, est plus un problème social et politique qu'un problème religieux. C'est celui du statut des femmes musulmanes dans une société laïque qui ne parvient pas, malheureusement, à quitter ses oripeaux machistes. »*

Le voile, sous toutes ses formes, semble poser problème et être une entrave à la liberté de la femme. Pourquoi ne pas dire plutôt qu'il est perçu par certaines femmes, dans certaines sociétés, comme une entrave à leur liberté, et ceci les regarde. Elles sont libres d'exprimer leur refus, leur indignation, mais celles qui choisissent de le porter sont également libres de le faire. On peut vraiment s'interroger sur les raisons pour lesquels le voile, le simple voile, pose tant de problèmes en France, alors qu'il s'est intégré dans le paysage de pays dont ce n'est pas la tradition ?

FM : *« Le port de la burqa en France contredit notre volonté de parvenir à une réelle égalité des sexes. La crispation identitaire qu'il suggère est un défi inacceptable pour l'ensemble du corps social, attaché aux valeurs républicaines. »*

Est-ce à dire que si l'ensemble de la société n'adhère pas de manière totale au projet de ces femmes, les populations qui n'y adhèrent pas doivent être stigmatisés ? Est-ce que ne pas être « militant féministe » c'est déconsidérer et opprimer la femme ? Nous ne le pensons pas.

FM : *« Aussi la Coordination française pour le Lobby européen des femmes se propose-t-elle, en collaboration avec les membres de ses 80 associations, d'apporter sa contribution aux réflexions engagées par votre Mission sur l'opportunité de légiférer pour interdire le port d'un vêtement symbole de l'enfermement des femmes. »*

Le voile étant, comme cela est précisé plus haut, un outil d'enfermement et de soumission, le combat contre le voile intégral n'est-il qu'une première étape ? Nous verrons que c'est le cas, et que les frontières deviennent de plus en plus poreuses...

Nicole Crépeau, Présidente de la Fédération nationale Solidarité femmes : *« La burqa met en danger les valeurs que défend la Fédération et nie le travail des associations pour promouvoir l'autonomie de la femme et sa place dans la société comme sujet et non comme objet. D'ailleurs, la volonté d'isoler le corps des femmes, les réduisant à leur fonction de reproduction, ne recouvre-t-elle pas la peur de leur sexualité ? Ce contrôle de la vie et du corps des femmes s'instaure dans un système intégriste, en contradiction avec l'égalité des sexes. Nous pensons, pour notre part, que le port de la burqa ne relève pas d'un choix individuel, mais qu'il est un signe de sujétion. Il serait, d'ailleurs, intéressant que nous disposions d'un état des lieux, afin*

de savoir si ce phénomène est marginal ou non. Les associations de la Fédération qui animent des actions de prévention constatent que dans certains quartiers, les jeunes filles remettent leur foulard à la sortie de l'école. Le fond du problème n'est donc pas réglé. »

Non, le « problème » n'est pas réglé, les jeunes filles ont encore le droit de porter leur voile en sortant de l'école, les parents ont encore (pour combien de temps ?) la liberté d'inculquer des valeurs de pudeur et de sujétion effectivement, de sujétion devant Dieu. On peut tout de même s'étonner de ceux qui veulent nous imposer « la liberté », des « valeurs universelles », voire « le bien. » Si je dis à mon enfant de porter le voile c'est au nom de valeurs qui sont les miennes et celles de l'écrasante majorité des musulmans, libre à lui ensuite de les faire siennes lorsqu'il sera en âge, ou de les rejeter. Qu'on ne nous vende pas la soupe du libre arbitre des enfants de parents athées, ils leur inculquent les valeurs auxquelles ils croient, et leurs enfants s'y plient, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de décider. Et bon nombre de convertis qui ont vu leur famille rompre avec eux peuvent témoigner des difficultés de parler de libre conscience dans notre société, quelles que soient les populations, ce qui est parfaitement naturel.

Sabine Salmon, présidente de l'association Femmes solidaires : *« Mais même si le voile intégral est plus impressionnant que le foulard qui couvre la tête des femmes, ils renvoient tous deux aux mêmes symptômes et produisent les mêmes conséquences : dans les deux cas, le corps des femmes est l'enjeu d'une guerre contre leur liberté. Pour les fondamentalistes religieux, ce corps doit être emprisonné ; c'est le signe de la puissance d'une religion au service d'un projet politique liberticide. »*

SS : *« Le port du voile intégral, même s'il est présenté comme librement consenti, porte atteinte à toutes les femmes : à celles qui le portent, qui se trouvent en situation de soumission, mais aussi à toutes les autres. Cette notion de libre consentement n'est pas acceptable. »*

SS : *« La protection des fillettes nous tient particulièrement à cœur. Il est impensable que, dans notre pays, signataire de cette convention, des fillettes portent des signes de soumission à leur père ou à leur frère. »*

On parle bien de tout type de voile.

SS : *« Nous vous demandons de protéger toutes les femmes de France, qu'elles aient la nationalité française ou non. Les lois de la République sont au-dessus des lois religieuses. »*

Non, et tout croyant sincère ne peut aller en ce sens. Peut-on imaginer qu'on dise à un croyant : « Dieu t'interdit ceci, mais la république te le permet » que ce croyant sincère transgresse l'ordre divin et prenne pour argument qu'il réside ici ou là ? C'est pourquoi, sous couvert de laïcité et d'égalité, les lois venant encadrées la pratique de l'islam (appelons un chat un chat) sont profondément humiliantes et discriminatoires.

Annie Sugier, présidente de la Ligue du droit international des femmes : *« Dès 1989, nous nous sommes prononcés pour l'interdiction du voile dans l'espace public. Même s'il n'est qu'un symbole, le voile porte atteinte aux valeurs de notre société. D'ailleurs, les sociétés humaines sont construites sur des symboles. Le drapeau, l'hymne national d'un État en sont la représentation et lui donnent un sens. Le voile, tous les Français le comprennent, signifie la ségrégation et instaure un statut d'infériorité. Toute personne qui croit dans les valeurs de la République se sent*

agressée par le port du voile. En ce sens, il constitue bien une atteinte à l'ordre public. »

Françoise Laurant, présidente du Mouvement français pour le planning familial : *« Ne rien faire face à la généralisation du port du voile intégral est un message négatif et contredit les politiques éducatives que nous menons. »*

FL : *« En Afghanistan, des femmes ont été lapidées. Une enfant violée par son cousin a été lapidée à mort, tandis que son cousin, lui, n'a subi que cent coups de bâton ! Étant solidaires de ces femmes, nous ne pouvons tolérer le port du voile dans notre pays. »*

En France, on a retrouvé des bébés congelés, des hommes tuent leurs femmes, il y a des viols collectifs... Reproche-t-on quelque chose à la république en elle-même ? Il faut peut être décoller son regard du poste de télévision et s'instruire... On y découvrirait peut-être que beaucoup de choses rapportées d'Afghanistan ou d'ailleurs n'ont rien à voir avec l'islam, mais plus avec les traditions tribales de ces pays. L'islam est innocent du meurtre d'un enfant ! Mais c'est tellement plus facile la vie en noir et blanc : nous le bien, vous le mal.

FL : *« Savez-vous que lorsque je vais dans certains marchés dans les banlieues de Lyon ou de Grenoble, je ne vois plus que des femmes voilées ? Dans ces conditions, que dire aux jeunes des collèges sur l'égalité entre les hommes et les femmes ? L'augmentation du nombre de femmes voilées exerce une pression insoutenable sur les femmes des quartiers qui désirent s'intégrer. Comment aider celles qui ont envie de vivre autrement ? »*

En interdisant peut être totalement le voile ? Un rêve, un monde merveilleux, enfin libre ! Vous l'aurez bien compris les lobbys féministes ont trouvé l'affaire rêvée pour leur propagande, et il serait dommage que le législateur se prenne au jeu.

Olivia Cattan, présidente de l'association Paroles de femmes : *« La burqa, pour nous, est un signe ostentatoire de plus pour affirmer une appartenance, une culture religieuse qui s'oppose aux valeurs républicaines et laïques de notre pays. Mais ce n'est pas le fond du problème, car les adolescentes musulmanes que nous rencontrons dans les collèges souhaitent porter le voile, comme leur mère. Les garçons nous parlent de virginité obligatoire pour les filles. Sur une classe de vingt, seuls deux élèves se sentent français, les autres choisissant le pays d'origine de leurs parents ; seule une fille sur dix ose porter une jupe, car les filles qui se découvrent sont des filles faciles. Nous devons savoir comment et pourquoi ces adolescents qui ont accès à la modernité, à l'éducation laïque, choisissent de respecter ces traditions ancestrales, où le droit de la femme ne vaut pas grand-chose. »*

Elles souhaitent porter le voile, alors comment les sauver contre leur gré ? Au passage, un petit cliché en plus, concernant la virginité et pour laquelle il y a, pour le coup, une stricte égalité en islam. Tout rapport sexuel en dehors du mariage est illicite, pour les filles et les garçons... Pour le reste, nous ne sommes pas responsable des faillites de la République et nous sommes un bien frêle bouc émissaire...

Michèle Vianès, présidente de l'association Regards de femmes : *« Dans notre pays, tout policier, gendarme ou douanier peut exiger d'une personne portant un voile intégral de l'ôter afin de montrer son visage et être identifiable. Pourquoi les agents publics ne le font-ils pas ? [...] Notre association considère que tolérer le voile*

islamiste relève du machisme et du racisme et revient à accepter une attaque frontale contre nos principes républicains. Les « machocrates » ont besoin de la servitude, volontaire ou forcée, des femmes. Leur stratégie manipulatoire est simple : faire croire aux femmes que leur dieu a les yeux fixés sur elles pour qu'elles acceptent d'obéir aux diktats des hommes, représentants de dieu sur terre. Le voile, stigmate de discrimination, de séparation et de fantasmes sexuels, fait considérer les femmes comme propriété de leur mari et a pour objectif de les rendre intouchables par les autres hommes, même les médecins. L'affichage ostensible du marquage archaïque, possessionnel et obsessionnel du corps féminin est le cheval de Troie de l'islam politique, qui montre ainsi sa capacité à occuper les espaces et les esprits. Cette stratégie de prise de contrôle du corps des femmes par l'obéissance à un code vestimentaire céleste de bonne conduite est inacceptable ! Dans l'espace public, de plus en plus de fillettes portent le voile islamique, ce marqueur archaïque et claustrant de l'oppression des femmes. De plus en plus de femmes sont enveloppées dans une burqa qui les couvre entièrement afin que, même dehors, elles restent dedans et ne soient pas identifiables. Ce vêtement leur vole leur identité. Pourtant, elles deviennent interchangeable : il arrive, en effet, qu'une femme voilée titulaire de papiers soit engagée dans une entreprise de nettoyage et que d'autres femmes voilées, sans papiers, viennent travailler à sa place, avec le même contrat de travail. Et lorsque nous dénonçons un tel trafic, on nous accuse d'islamophobie ! »

Nous vous laissons « savourer » la haine dont elle fait preuve...Il n'est même plus question que de voile, mais bien de l'islam ; le voile n'étant qu'un instrument pour déstabiliser l'ennemi de l'intérieur...

MV : *« Le voile islamique est une attaque contre la République. Les demandes dérogatoires, les tenues provocatrices portées par les femmes – mais également par les hommes – proclament ostensiblement le refus de respecter les principes républicains de laïcité et d'égalité entre les femmes et les hommes. La loi doit nous permettre d'interdire ce qui est un trouble majeur à l'ordre public. »*

« Tenues provocatrices », on croit rêver...vous aurez compris que le port de la djellaba ou du Qamis est tout aussi intolérable...

MV : *« Les agents des trois fonctions publiques – d'État, territoriale, hospitalière – et les travailleurs sociaux sont trop souvent tétanisés face aux demandes dérogatoires pour des prétextes religieux, et l'école n'ose plus affirmer les principes républicains. Quant à l'université, elle est la porte ouverte au fascisme vert, poursuivant le travail commencé en Égypte, il y a une trentaine d'années. »*

Jacques Myard (UMP, Yvelines) : *« Mesdames, je vous ai écoutées avec délectation. Il est, en effet, temps de réagir globalement et avec force. Je suis frappé par le fait que la montée de l'intégrisme dans un pays comme l'Algérie soit venue des femmes. Je me souviendrai toujours de la réaction de ces cadres du FLN, parti qui n'est fondamentalement ni intégriste ni religieux, en voyant leurs femmes manifester dans la rue en faveur du fondamentalisme et de l'intégrisme. Comment, en tant que femmes, comprenez-vous ce phénomène ? En Turquie, dans un débat entre deux femmes, l'une fondamentaliste et l'autre laïque, les arguments de la laïque n'ont pas toujours le dessus. Pensez-vous que les arguments que vous avancez puissent être étayés ? Comment faire en sorte que, sur notre territoire, les femmes puissent intérioriser les principes dont vous avez vous-mêmes rappelé l'universalité ? »*

Ce qu'il y a de formidable c'est que ces « principes universels » le sont tellement qu'ils semblent être très loin de faire l'unanimité. Et ces mêmes principes universels sont bafoués jour après jour par ceux qui prétendent les défendre...

Pierre Forgues (PS, Hautes-Pyrénées) : *« J'ai éprouvé une grande satisfaction humaine et intellectuelle à l'écoute de l'unité et de la force de vos propos. Vous nous avez toutes dit que le port du voile intégral n'est compatible ni avec l'égalité des sexes ni avec les valeurs de notre République ni avec notre laïcité. Mais est-il compatible avec la nationalité française ? »*

Françoise Hostalier (UMP, Beauvais) : *« Je voudrais moi aussi féliciter les intervenantes pour la qualité de leurs interventions. Chacune nous ouvre des pistes de réflexion. Mesdames, êtes-vous en mesure d'identifier le moment où le phénomène a commencé à devenir prégnant et de mesurer son ampleur ? Mon impression est celle d'un tsunami qui va déferler sur nous. Le nombre de plus en plus élevé de femmes voilées ne serait-il pas également dû au fait qu'il est de plus en plus permis à ces femmes de sortir, alors qu'autrefois elles restaient cloîtrées à la maison ? »*

Rappelons que nous avons ici beaucoup d'élus locaux, sensés être au contact de leur population, et ce qu'on nous signifie est qu'après un demi-siècle de présence sur le territoire, les arabes ont lâché leurs femmes dans les rues... On peut s'interroger sur les clichés qu'on nous attribue et l'affront qui nous est fait.

Sabine Salmon : *« Nous menons aussi des campagnes à l'étranger, par exemple en Éthiopie, auprès des femmes afars qui, musulmanes, vivent de façon ancestrale seins nus. Depuis un an, dans ces régions, des tee-shirts rayés jaune et bleu sont arrivés d'Arabie Saoudite par conteneurs ; aujourd'hui, la plupart des femmes et des jeunes filles afars les portent, parce qu'on leur dit qu'elles ne doivent plus aller la poitrine découverte. »*

Michèle Vianès : *« Dans notre monde d'images, la femme voilée est une image très prégnante. C'est pour cela qu'il faut enlever le voile ; et pas seulement la burqa ! Il ne s'agit pas d'une affaire de métrage de tissu mais de la signification de ce vêtement. J'ai été enseignante dans les quartiers de Lyon. Les frères et les sœurs se succédaient dans nos classes. J'ai constaté que le développement du port du voile a coïncidé avec l'arrivée des paraboles dans nos quartiers et avec ce que les hommes et les femmes algériens ont appelé les « téléfatwas ». Je pense que le président André Gerin pourrait s'exprimer comme moi. Les enfants ont été alors immergés dans ce discours. »*

C'est vrai que c'était tellement mieux quand les musulmans n'avaient aucune connaissance de leur religion, pas un seul accès au savoir et à tout ce qui fonde leur identité. Là, Marianne et Jules Ferry pouvaient d'en donner à cœur joie... et nous en payons tous les pots cassés aujourd'hui.

MV : *« La plupart des musulmans de France, et je m'en réjouis, ne demandent que l'indifférence ainsi que le droit d'être laïques et de s'habiller comme ils le souhaitent. Or, dans la rue, ces femmes qui portent le voile sont provocantes et prosélytes, comme si elles seules, et pas les autres, étaient les bonnes musulmanes. Il appartient à la représentation nationale de choisir qui protéger. »*

C'est ce que nous rappelions plus tôt. Des musulmans se sentent « agressés » par le port du voile. C'est un fait. Mais c'est la résultante d'une ignorance totale de l'islam et de son histoire. Cette posture ne tient pas si on discute, Textes à l'appui, de ce

qu'est l'islam et de ce que cette croyance implique. Le croyant qui est apaisé dans sa foi n'est-il pas miséricordieux et clément envers les autres ? Si celles qui enragent à la vue d'un voile sont dans ce cas, pourquoi portent-elles autant de haine ? Et nous pouvons assurer une chose à ces représentantes féministes, c'est que les femmes qui portent le voile subissent beaucoup plus d'invectives et d'insultes encore.

Françoise Laurant : *« Nous comptons dans nos rangs des femmes arabes ou originaires du Maghreb. Dès lors qu'elles sont laïques et qu'elles ne pratiquent pas leur religion, nous n'arrivons pas à les qualifier de musulmanes. Elles n'aiment pas n'avoir à traiter que les problèmes de femmes issues de l'immigration. Depuis quelques temps, se fortifie en elles l'idée qu'elles ont eu tort de chercher à trop bien s'intégrer. Elles constatent, par exemple, que, alors qu'elles ont voulu s'intégrer dans des organisations laïques françaises, elles ne peuvent trouver à Paris de cours d'arabe pour leurs enfants qu'à la mosquée ou à la maison de la jeunesse et de la culture, où il est dispensé par un imam. »*

C'est un des facteurs qui participent à ce retour au religieux, et sous cette forme cela touche beaucoup de musulmans d'origine étrangère des premières générations qui ont voulu croire aux sirènes de la République, mais un jour après des années de bons et loyaux services, on se fait remettre à sa place, et c'est cette « claque » qui permet de se remettre les idées en place. La pub est sympa : « Liberté, égalité, fraternité » mais ça reste une pub, on ne devient pas « plus blanc que blanc » après en avoir soupé pendant des années... Et qu'on ne vienne pas nous accuser de « surfer sur la misère sociale » c'est un épisode qu'on a déjà vu, et ceux qui nous le reprocheraient sont, eux, les spécialistes éprouvés de cette pratique...

FL : *« Aujourd'hui les femmes musulmanes membres d'associations que nous connaissons revendiquent au nom même de leur féminisme d'être voilées. Les femmes musulmanes organisées sont des prosélytes du port du voile. Lorsqu'elles défilent dans des manifestations comme celle de la Journée de la femme, le 8 mars, elles sont encadrées par des services d'ordre composés d'hommes religieux barbus. En revanche, nous ne sommes pas en contact avec des associations de femmes laïques de confession musulmane. »*

Donc vous les femmes voilées, restez chez vous et ne venez pas souiller notre trottoir ! Laissez-nous parler et défendre le bien, l'égalité, la fraternité, et blablabla...

FL : *« Enfin, – l'école nous le permet – il faut sans doute aujourd'hui susciter au sein des jeunes générations le désir d'émancipation ; nous ne pourrions pas imposer aux femmes musulmanes de ne pas porter le voile, de ne pas croire, de penser que la burqa n'est pas un signe religieux. En revanche, nous pouvons leur donner le choix entre la laïcité et la modernité d'une part, leur culture ancestrale de l'autre. »*

Nous avons notre petite idée sur l'orientation du choix qu'on va privilégier : la modernité ou la préhistoire ? L'homo sapiens ou l'homme des cavernes ? ... On peut imaginer le contenu du programme...ça fait froid dans le dos.

Eric Diard (UMP, Bouches du Rhône) : *« Il semblerait que, parmi les femmes portant le voile intégral, figurent de plus en plus de femmes récemment converties ou ayant effectué des études supérieures. Si tel est le cas, quelles en sont les raisons ? »*

Une explication moins facile que le « complexe du converti » et pourquoi pas aujourd'hui « complexe de l'érudit » consisterait à dire que dans les deux cas le

poids de la pratique traditionnelle est moins fort, et qu'il y a une volonté de voir ce que disent les Textes.

Michèle Vianès : « *Je suis tout à fait hostile, bien sûr, aux piscines islamiques. La question des converties est gravissime. Lorsque j'interviens dans des réunions publiques, c'est le converti qui va s'exprimer et s'opposer à mes arguments et pas le barbu qui l'accompagne ; il en est de même pour les femmes voilées. Cette mise en avant des convertis est en réalité une stratégie de prise de pouvoir ; il n'est plus possible de se contenter de débattre pour convaincre.* »

Piscines islamiques...on touche le fond (c'est le cas de le dire)... Notez la stratégie de prise de pouvoir... Peut-on sortir du fantasme ? Qu'on interroge les services de renseignement pour débusquer les donneurs d'ordre ! Et vous pensez bien que si tel était le cas, ils n'auraient pas fait long feu...Pire encore, reproche est fait aux convertis ou aux femmes de s'exprimer. N'est-ce pas faire preuve d'ouverture d'esprit que de venir à ces réunions débattre ? Mais c'est tellement plus facile quand il n'y a personne en face (comme c'est le cas dans ces auditions)...

Michèle Vianès : « *En vingt ans – c'est une simple affaire d'observation – le nombre de jeunes filles voilées dans les établissements scolaires s'est considérablement accru ; il y a donc bien recrudescence du port du voile. La réponse est politique : c'est à vous de prendre la décision qui permettra de lui donner le nécessaire coup d'arrêt.* »

Annie Sugier : « *Aux Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996, une seule femme, membre de la délégation iranienne, était voilée ; aujourd'hui 14 délégations comprennent des femmes voilées. L'augmentation est visible.* »

André Gerin (Président de la mission) : « *Au nom de la Mission, je vous remercie, Mesdames, pour la clarté et la lucidité de vos exposés. Nous avons besoin d'informations, de contributions de votre part. N'hésitez pas à nous présenter les préconisations auxquelles, selon vous, nous devrions travailler ; ainsi, vous nous aiderez dans notre cheminement. Nous sommes face à un défi de civilisation.* »

Georges W. Bush et Dick Cheney n'ont pas de souci à se faire, les soldats de la lutte contre l'islam sont en marche.

Audition de M. Michel Champredon, maire d'Evreux, et de M. Philippe Esnol, maire de Conflans-Sainte-Honorine, représentants de l'Association des maires de France

Michel Champredon, maire d'Evreux : « *À Evreux, quelques femmes portent le voile intégral, sans qu'on puisse dire exactement combien. Je pense qu'il y en a moins d'une dizaine mais peut-être est-ce un peu plus. On ne peut donc pas dire qu'à ce jour, la burqa soit un problème dans la vie locale. Elle attire le regard et peut inspirer des sentiments désapprobateurs, mais elle ne constitue pas un sujet de débat, ni dans les réunions publiques de quartier ni à l'occasion de nos rencontres avec les associations et les administrés.* »

Ouf ! On a bien cru que ça n'arriverait jamais, enfin un semblant de lucidité ! Soyons clairs, avant l'Apocalypse annoncé par André Gérin qui est sûrement le maire de France qui a vu le plus de voiles intégraux depuis de très longues années et auquel cela n'a jamais semblé poser problème jusqu'à ce qu'il renonce à briguer de nouveau le fauteuil de maire (il fallait tout de même souligner le courage politique). On peut se demander ce qui mérite un tel tapage ? En quoi, tout à coup, cela est-il

une menace prioritaire contre la sécurité de l'état ? Nous pouvons dire, nous, qu'avant ce tapage médiatique, on rencontrait des regards perplexes, choqués, amusés, réprobateurs, mais toujours avec une certaine « retenue » ; mais aujourd'hui, étant donné que nous sommes présentés comme le mal absolu, les responsables de la crise et de la guerre dans le monde, les regards ont totalement changé, et on n'hésite plus à crier sa haine (alors que c'est bien nous qui sommes désignés comme mauvais et haineux). En prétendant appeler à la cohésion nationale, on monte des populations contre d'autres. Mais croyez-vous sincèrement que cela va influencer en quoi que ce soit sur les choix de vie que peuvent faire les gens ? Il faudrait être naïf pour croire qu'une loi ou des mesures répressives mettraient fin à « la menace ». Tout ce à quoi on va parvenir est une augmentation du ressentiment, et du « capital sympathie » que peut avoir pour les musulmans une partie de la population.

Philippe Esnol, maire de Conflans-Sainte-Honorine : *« On assiste depuis quelque temps à une régression dans le comportement des femmes en matière de tenues vestimentaires. On a vu apparaître, il y a une dizaine d'années, des voiles, plus ou moins importants, non seulement dans les rues de la ville mais aussi dans les services publics. La loi de 2004 sur la laïcité a heureusement mis un frein à cette évolution, en particulier en interdisant aux jeunes filles de porter le voile dans leur établissement scolaire. Néanmoins, le dérapage vestimentaire s'aggrave à nouveau. Depuis deux ou trois ans, j'ai relevé la présence sur le territoire de la commune d'au moins deux ou trois femmes en voile intégral avec les mains gantées, marchant trois mètres derrière celui que je suppose être leur mari. D'autres portent un voile qui ne laisse voir que les yeux et le nez, sur une tenue sombre, ou au contraire toute blanche, descendant jusqu'aux pieds. »*

Nous laissons chacun juger du « dérapage », mais le problème soulevé est intéressant, parce qu'il consiste à « élargir » le débat au voile qui couvrirait trop le visage. Donc, doit-on s'attendre, comme pour les photos d'identité, à ce que l'état produise des plaquettes explicatives indiquant quel type de voile est autorisé, avec des mesures précises quant aux parties de visage qui doivent apparaître. Pareil pour les mains, les pieds...

PE : *« Ce comportement peut évidemment poser problème dans les services publics, non seulement pour l'état-civil et les mariages, mais aussi à l'école : comment une institutrice peut-elle savoir si la femme qui se présente devant elle en burqa est bien la mère de l'enfant qu'elle vient chercher ? »*

Tout simplement en lui demandant de lui montrer son visage pour s'assurer de son identité, par sécurité pour l'enfant avant tout... mais il est vrai qu'il était difficile d'arriver à cette solution... Pareil pour les mariages ou tous les actes qui demandent que l'on s'assure de l'identité de l'individu. Ce qui s'applique également dans les pays musulmans, et ne pose pas de problème.

Danièle Hoffman-Rispal (PS, Paris) : *« Pour ma part je suis députée de Paris, et plus particulièrement du quartier de Belleville, où sont arrivés depuis un siècle et demi des immigrants de toutes nationalités. La présence du voile depuis quatre ou cinq ans en a vraiment changé la physionomie. Il y a des endroits où les gens y prêtent peu attention ; en revanche, je me suis trouvée récemment dans le métro avec une femme très jeune qui pouvait à peine se déplacer à cause de sa burqa : tout le wagon s'est mis en colère ; le mouvement d'humeur a été général. C'était la première fois que je voyais cela. »*

C'est exactement ce que nous dénonçons un peu plus tôt, et qui n'est que la résultante de la campagne odieuse et calomnieuse dont nous avons été victimes.

Philippe Esnol : *« S'agissant des causes du phénomène, à Conflans il n'y a pas d'imam ; on ne peut pas non plus tout expliquer par l'origine des populations puisque désormais, on voit même des Françaises converties porter le voile intégral. C'est dire l'aggravation de la situation et la nécessité d'y mettre un coup d'arrêt. »*

Troisième séance d'auditions : Sihem Habchi et Élisabeth Badinter.

Lionnel Luca (UMP, Alpes Maritimes) : *« Selon un sondage réalisé par le site oumma.com et pris comme argent comptant par les médias, une large majorité des Français musulmans se déclare hostile à une loi réglementant le port du voile intégral et considère la création d'une mission parlementaire sur le port de la burqa comme une « stigmatisation de l'islam ». Je m'étonne que n'importe qui puisse faire des sondages sans méthode sérieuse et publier ensuite des affirmations dénuées de fondement. Cette campagne de désinformation me paraît préoccupante, et je me demande comment nous pouvons y réagir. »*

André Gerin, président de la mission : *« J'ai prévu de vous donner tous les éléments dont nous disposons sur ce sujet. La consultation du site oumma.com, qui est en lien avec le travail de Tariq Ramadan, est très instructive. Nous en parlerons lors de notre rencontre du 23 septembre. »*

Éric Raoult, (UMP, Seine St Denis) : *« D'autres sondages seront réalisés. Le Figaro de ce matin demande à ses lecteurs de donner leur avis sur le site lefigaro.fr sur la question : « Faut-il légiférer pour interdire la burqa ? »*

Que celui qui en a l'occasion consulte les articles du Figaro à ce sujet et les commentaires des lecteurs, ce qui donne un bon aperçu du climat actuel et de ce qui trotte dans la tête de nombre de nos concitoyens... Mais bon, c'est nous qui débordons de haine...

André Gerin : *« Nous constatons, en effet, à des degrés différents, une lente paupérisation de certains de nos quartiers, qui n'est pas sans rapport avec le développement de pratiques et de conduites qui portent atteinte aux principes auxquels nous sommes attachés. »*

Et c'est un maire communiste depuis 1985 qui dit cela. Si quelqu'un a fait toute sa carrière et a profité de la paupérisation, c'est lui, et jusqu'à preuve du contraire nous ne portons aucune responsabilité des faillites de la République.

Audition de Sihem Habchi, présidente de NPNS.

SH : *« Je n'ai pas besoin de vous faire de dessins et je ne vais pas, comme certains, vous vanter l'esthétique du voile. La burqa est bien le symbole le plus violent de l'oppression des femmes et n'a rien à voir avec la religion musulmane, ma religion. Elle apparaît comme le point culminant d'une évolution en France d'une vision archaïque du rôle des femmes, confinées dans la sphère sexuelle, loin du champ économique et social. La burqa symbolise l'apogée d'un système de relégation des femmes qui prend sa source dans nos quartiers populaires. »*

Point culminant reposant sur plusieurs étapes...

SH : *« Les symptômes sont visibles depuis vingt ans. [...] Nous avons – faut-il le rappeler ? – payé le prix, et cher : filles rasant les murs et soumises à un contrôle obsessionnel de leurs allées et venues dans l'espace public par les frères d'abord*

puis l'ensemble des hommes. La soumission commence là : nous ne nous appartenions plus et notre vie quotidienne était rythmée par la routine du respect des horaires, puis du respect d'une tenue vestimentaire réglementaire où la jupe était bannie et, enfin, d'un contrôle de la sexualité avec l'établissement de la sacro-sainte virginité comme baromètre. »

Une fois de plus, tout le monde veut profiter du festin et se mettre à table pour nous attribuer toutes les misères du monde, faire de nous des boucs émissaires de tous les problèmes sociaux : misogynie, communautarisme, violences conjugales, ségrégation, terrorisme, violences urbaines, et pourquoi pas des viols collectifs, de la pollution, de la chute des cheveux...soyons sérieux, les premiers responsables sont avant tout ceux qui composent ce tribunal d'inquisition et les différentes politiques d'appauvrissement et de ghettoïsation de toute une partie de la population.

SH : *« Les filles ont grandi dans cet univers carcéral. Nous devenions des corps dociles dans un système de dressage où les symboles punitifs devaient servir d'exemple à toutes celles qui ne respecteraient pas la règle, comme Khadija, égorgée sur la place publique de Limoges en 2005 pour avoir osé demander le divorce ou Shérazade, brûlée vive la même année dans la rue devant chez elle pour avoir dit non. Les rumeurs sur les filles faciles constituent un autre moyen de pression : seul le port du voile garantit le respect. »*

Si on essaie d'être juste un tout petit peu moins démagogique, on s'aperçoit que tous ces actes, comme tous ceux sur lesquels repose le fonds de commerce de NPNS, n'ont rien à voir avec l'islam et le port du voile. Les individus qui pratiquent ces exactions sont le produit du ghetto français et leur rapport à l'islam est plus que lointain.

SH : *« Dans ce contexte, les études restent le premier échappatoire. Mais, alors que l'école de la République jouait la carte de l'intégration en mettant les enfants dans le même bain des valeurs universelles de citoyenneté et de mixité, les années 1990 ont vu une accélération communautaire dans nos quartiers, ce qui a réduit les filles à des marqueurs identitaires. »*

Au passage, notre interlocutrice semble ignorer quelle est la carte de l'intégration proposée par l'éducation nationale. Que fait-on de toutes les pratiques discriminatoires mises en œuvre méthodiquement par les conseillers d'orientation pendant des décennies ? Et de quelle intégration parle-t-on encore aujourd'hui avec la carte scolaire qui condamne à rester dans le ghetto ?

SH : *« La circulaire de 1989 de Lionel Jospin, alors ministre de l'Éducation nationale, a mis un point d'arrêt à l'immense espoir que nous placions dans l'école – qui, pour nous, représentait la vie et l'émancipation. Nous nous sommes rendus compte que tout cela n'était pas pour nous. Nous devenions des sacrifiées de la République, l'étendard d'un projet de société qui faisait le choix du voile comme régulateur social. « C'est un moyen d'accepter nos immigrés », entendions-nous. « Il faut laisser les populations choisir leur mode de vie, ne rien leur imposer ». Et tant pis pour les femmes ! Le message était clair pour nous. Nous n'avions pas le droit à l'émancipation. »*

Pauvre Lionel Jospin, conspué séance après séance, le traître responsable d'avoir autorisé le voile à l'école et d'avoir fait entrer le loup dans la bergerie...

SH : *« Pire, au lieu de nous tendre la main, les institutions nous ont tendu le voile. »*

SH : « *Les islamistes ont ainsi trouvé, dans les quartiers populaires – les quartiers ghettos – un terreau utile à la propagation de leur message. Ils allaient offrir ce qui paraissait une solution de remplacement en réduisant notre identité à la communauté des croyants. Le temps est fini où l'on criait lors des manifestations : « Première, deuxième, troisième génération ! Nous sommes tous des enfants d'immigrés ! ». Aujourd'hui, nous disons : « Nous sommes tous des musulmans. » »*

Est-il nécessaire d'en faire autant ? Les sarrasins sont à Poitiers ? La France va devenir une république islamique ? Franchement, de qui se moque-t-on ? Mais tout ce qu'on vous demande, vous les barbus, c'est de rester bien tranquilles et surtout de ne pas parler et ne pas exposer votre vision de monde... Si ceux qui nous jettent la pierre sont si sûrs de détenir la vérité, le débat démocratique ne suffit-il pas ? Les gens sont-ils si bêtes pour ne pas savoir ce qui est bon pour eux ?

SH : « *On peut parler d'instrumentalisation par des groupes radicaux qui ont utilisé ma religion pour asseoir la domination masculine et la rendre crédible. De nouvelles normes se sont installées, scindant la population des femmes en deux : les voilées et les autres. »*

Vous l'aurez compris, NPNS a des comptes à régler avec les hommes, comme les associations féministes déjà auditionnées, sauf que ces dernières sont plus droite-chrétienne bourgeoise, alors que NPNS est plutôt un bras de la gauche dans les quartiers populaires et que le profil n'est pas tout à fait le même...

SH : « *Peut-on associer les mots « espace de liberté » et « voile » ? Le voile offre-t-il plus de liberté aux femmes ou est-il simplement une chaîne reliée à un système machiste qui garde un moyen de contrôle ? Qui contrôle qui ? [...] Elles étaient soumises à la loi des hommes, aux obscurantistes. Symbole de la société machiste et de l'exclusion assumée et revendiquée, le voile est un marqueur pour scinder la population française. L'avènement de la ségrégation a lieu quand les victimes intègrent l'oppression et revendiquent leurs chaînes. En vous déplaçant dans votre ghetto ambulatoire [le voile], vous avez le respect de tous. Personne ne vous harcèle. On vous valorise même. »*

SH : « *En 2004, la situation était devenue critique et la pression sur les filles non voilées grandissante. Après des mois de débats, une loi a été votée, réaffirmant la laïcité à l'école. Nous étions réhabilitées dans notre statut de citoyennes et, enfin, respectées par la République. Mais l'espace public resta miné. Comme nous n'avions eu de cesse de le dire, pour nécessaire qu'elle était, la loi n'était pas suffisante. Le terrain ne devait pas être laissé aux pourvoyeurs ni aux rétrogrades. Mais les espaces de liberté ont continué à se réduire de manière inversement proportionnelle à l'extension du voile au jilbab, puis au niqab et, enfin, à la burqa. »*

Voilà donc les étapes citées précédemment...

SH : « *Avec le voile intégral – burqa, niqab, appelez-le comme vous voulez –, nous avons atteint le paroxysme de l'oppression machiste. C'est pourquoi je parle d'un point de non-retour. Comment peut-on dire que les femmes ont le choix de porter ou non le voile intégral alors qu'elles subissent le plus souvent des pressions quotidiennes de leur entourage, comme je viens de vous les décrire ? »*

Devons-nous également, de notre côté, faire parvenir à la mission le témoignage de toutes celles, et elles sont nombreuses, auxquelles leurs familles interdisent de porter le voile ?

SH : « *Le risque est de voir se pérenniser la coexistence de deux mondes parallèles et totalement hermétiques : celui dans lequel les femmes connaissent leurs droits et savent que leur corps est leur propriété et celui dans lequel, sous couvert de burqa, les femmes revendiquent le fait d'être purement et simplement l'objet sexuel de leur époux.* »

Tout noir ou tout blanc...

SH : « *Oui, il y a une progression du nombre de femmes voilées. Quant aux chiffres parus dans la presse, ils sont produits par ceux-là mêmes qui ricanent dans les années 1990 et défendaient le voile à l'école ! En 1989, on comptait deux filles voilées. Aujourd'hui, des centaines, voire des milliers de filles sont mises sous cage. Le port du voile intégral est une question de principe, pas de chiffres, et, lorsqu'on cède sur les principes, c'est le modèle social qui est remis en question. L'alternative est claire : c'est la République ou la burqa.* »

SH : « *Sur le plan européen, on constate que c'est en France, pourtant critiquée, que l'autre s'intègre le mieux et que le « nous » collectif est revendiqué, contrairement au Royaume-Uni qui paie le prix fort de sa politique de laisser-faire face aux intégristes.* »

Tout passe dans un discours, même les plus grandes contrevérités... À tout niveau de la société, dans tous les groupes sociaux, le « Nous » est peu de rigueur, notamment chez ceux qu'on laisse à l'abandon... et sans vouloir jouer la carte facile, les récents propos du ministre de l'Intérieur nous ont bien montré ce qu'était le « Nous », bien que le dénommé Amin ait vraisemblablement fait tout son possible pour faire partie du « Nous. »

SH : « *Je crois que la France est le seul pays à pouvoir avoir un débat sur le voile et trancher la question. Elle porte une responsabilité aux yeux du monde parce que des femmes continuent à mourir dans le monde pour défendre leur liberté – je pense à Loubna Ahmed al-Husseïn au Soudan, qui a affronté les tribunaux pour avoir porté un pantalon, à Nojoud Ali qui a osé demander le divorce à l'âge de dix ans et aux Koweïtiennes qui sont entrées au Parlement sans voile.* »

Attendons que la France dise aux musulmans ce que doit être l'islam, apparemment ils n'ont rien compris...

SH : « *Les musulmanes ont le droit au respect et à la protection de la République. En tant que femme, en tant que française et en tant que musulmane, je demande à la République de me protéger du fanatisme le plus vil qui gangrène notre espace public.* »

Ne doutons pas qu'après cela, notre interlocutrice s'assure une place au chaud quelque part...

André Gerin, président de la commission : « *Nous vous remercions pour cet exposé lucide, courageux, éclairant et riche en émotion. [...] Cette coutume archaïque, moyenâgeuse, est-elle liée à la religion ?* »

Lionel Luca (UMP, Alpes-Maritimes) : « *Je vous remercie, Madame, pour vos prises de position claires et fermes. Notre mission est-elle pour vous, jeune femme de confession musulmane, une stigmatisation de l'islam ? J'aimerais avoir une réponse très précise à ce sujet car ce reproche nous est souvent adressé. Le voile intégral est-il une prescription religieuse ou culturelle ? Selon vous, quelle est la*

solution face à cette pratique ? Que devons-nous faire, concrètement, une fois que nous aurons terminé nos travaux et nos auditions ? »

Jacques Myard, (UMP, Yvelines) : *« Vos propos, Madame, nous ont touchés. Je vous poserai, tout d'abord, des questions sur le mécanisme intellectuel et politique par lequel on oblige certaines femmes de confession musulmane à porter le voile. Comment analysez-vous cette descente aux enfers ? Comment peut-être justifiée une telle régression ? Dans un ouvrage salafiste énumérant toute une série de fatwas, on trouve la réponse suivante à la question « Que dois-je faire si un bébé fait pipi sur moi quand je le prends dans mes bras ? » : « si c'est un garçon, il suffit de prendre un peu d'eau pour se nettoyer car le prophète l'a fait ; en revanche, si c'est une fille, il faut faire des ablutions car le pipi de la petite fille est impur ». Comment expliquez-vous un retour vers un tel archaïsme ? »*

Ne doutons pas que la musulmane et juriste Sihem Habchi va prendre la défense de l'insulte qui est faite à l'islam et son Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) qui dit : *« On lave [le vêtement] touché par l'urine de la petite fille, alors qu'on asperge [d'eau le vêtement] touché par l'urine du petit garçon. »* (*Sahîh Abû Dâwud*, 376), en expliquant ne serait-ce qu'en deux mots que cette distinction a plusieurs explications notamment que les garçons étaient plus portés que les filles, et qu'on risquait donc plus d'être touché par l'urine ; également qu'en raison de leur constitution différente, l'urine du garçon se répand généralement plus que celle de la fille, c'est donc la règle : *« la difficulté amène la simplification »* qui s'applique. Ou d'autres explications encore, et quand bien même on n'en accepterait aucune c'est la foi qui prend le dessus car nous savons avec certitude que la Législation d'Allah est la sagesse, et qu'elle n'établit aucune différence entre deux choses semblables sans que la sagesse n'implique cette distinction, car les Lois d'Allah sont totalement en accord avec l'intérêt des serviteurs, cela peut parfois leur apparaître clairement, et d'autres fois non... Mais non, ce doit être un archaïsme...

JM : *« Deuxièmement, ces idées sont véhiculées dans une chaîne d'éducation. Avez-vous des témoignages sur l'absentéisme scolaire d'enfants qui seraient dirigés vers des madrasas, c'est-à-dire vers des écoles coraniques d'embrigadement ? Je vous poserai, enfin, une question plus personnelle car votre courage, qui est grand, doit susciter des réactions vives : avez-vous subi des menaces ? »*

Pierre Forgues (PS, Hautes-Pyrénées) : *« Votre témoignage bouleversant, Madame, nous est très précieux. Cela étant, pourquoi dégagez-vous la religion musulmane de toute responsabilité dans le port du voile alors que seules les musulmanes dans le monde portent la burqa et le voile d'une façon générale ? Il ne faut pas avoir peur d'aborder la réalité dans sa diversité et toute son ampleur. Deuxièmement, vous avez déclaré que la France était le seul pays capable d'avoir un débat sur le voile et de le trancher. Cela peut flatter mon côté un peu cocardier mais je ne vois pas pourquoi l'Espagne ou l'Allemagne ne seraient pas capables d'avoir un débat sur ce sujet et de le trancher. Je fais d'ailleurs remarquer que nous ne l'avons pas encore tranché et je ne sais pas – même si je l'espère –, si nous en serons capables. »*

Sihem Habchi : *« Mon émotion traduit ma sincérité. C'est quand j'évoque la situation des femmes algériennes que cela me fait le plus mal car j'ai grandi avec mes cousines, et certaines sont aujourd'hui obligées de porter le voile intégral après avoir subi des menaces. Je ne me livre pas à une mascarade devant vous. »*

Notons simplement que notre interlocutrice n'a vécu en Algérie que jusqu'à l'âge de trois ans...

SH : « *Nous avons affaire, comme vous l'avez souligné, à un phénomène mondial qui attaque la jeunesse. Quand vous discutez avec des filles qui revendiquent le droit de porter la burqa, vous vous rendez compte qu'en mettant de côté et en critiquant l'islam de leurs parents – qui était un islam laïc, c'est-à-dire une pratique privée s'intégrant dans le cadre de la laïcité et de la République –, elles cassent l'autorité de ces derniers. Elles réussissent à s'extraire du harcèlement familial quotidien et de la soumission. En passant pour des saintes, des religieuses, elles parviennent à rééquilibrer un peu les choses. Mais cet attirail s'accompagne de toute une série de codes qu'il faut respecter. On n'organise pas des fêtes et on ne va pas en boîte de nuit en burqa. Ce voile s'intègre dans un système machiste et constitue un moyen de contrôle : la jeune fille doit se marier, avoir des enfants et, surtout, être un objet sexuel pour son mari, auquel elle doit être entièrement soumise. »*

Ça ressemble tout de même plus à un règlement de compte qu'à une analyse experte de la question. Disons-nous, de notre côté, que Sihem Habchi a fui le domicile familiale (ce qui est vrai) dès qu'elle en a eu l'occasion pour échapper au harcèlement familial quotidien et la soumission et pouvoir vivre une vie légère et sortir en boîte de nuit ? Nous ne nous permettons pas de dire cela, car ça la regarde et ce n'est pas un argument raisonnable. Mais l'inverse ne semble pas la déranger.

SH : « *Dans ce contexte, le voile et la burqa sont pratiques car ils permettent d'éviter les mélanges. Personne ne va parler à une femme en niqab, en burqa ou en voile, et encore moins se marier avec elle. »*

Doit-on y voir une part d'inconscient ? On se demande dans quelle cour de récréation on est ?

SH : « *L'objectif visé est une République métissée et la mixité dans les décisions, quelles que soient les origines. Il semble bien lointain quand on voit à quel point les libertés fondamentales sont attaquées dans notre pays. »*

Et nous cela nous semble encore plus lointain étant donné les mécanismes « naturels » de discrimination en place dans la société, le racisme ambiant, et la lutte menée contre la religion...

SH : « *De quoi a-t-on peur ? Oui, je peux faire l'objet de menaces. Mais qu'ont-elles de commun avec celles qui pèsent sur la jeune femme au Soudan ou d'autres qui risquent leur vie ? En France, je suis plus en sécurité qu'au Danemark ou en Grande-Bretagne, par exemple, où je risquerais ma peau. »*

Comme c'est drôle, on voudrait en plus faire figure de martyr... ne lui donnons surtout aucun motif de « justifier » ses allégations...

SH : « *Je demande à la République de me protéger et de protéger mes enfants. Ces derniers vont grandir entre, d'une part, des voiles et des burqas et, d'autre part, une sorte de laxisme appliqué au nom de la liberté individuelle. Ils ne vont rien comprendre. Ma mère portait la mlaya, grand voile noir typique de la région de Constantine, quand elle allait dans la famille mais pas en France. Elle n'est pas venue dans ce pays pour entendre parler de burqa et de niqab. »*

Et est-elle venue en France pour entendre parler de la prière, du jeûne, de la Zakat ?...

SH : « *Quand on me tend un voile aujourd'hui, je me demande quelle combine se cache derrière. »*

Françoise Hostalier (UMP, Nord) : « Vous avez insisté, Madame Habchi, sur le fait que le voile n'est que la partie visible de l'iceberg – ce dernier représentant la condition des femmes dans l'islamisme intégriste, qui n'a rien à voir avec la religion musulmane en tant que telle. Une loi sur le voile intégral ne risque-t-elle pas de faire figure de circulaire bis de la loi sur le voile, le tissu incriminé ayant simplement changé de longueur ? Comment dépasser cette problématique ? »

Audition d'Élisabeth Badinter, philosophe, l'icône du féminisme dont la parole a valeur de révélation et qui, après avoir lancé « un appel » aux femmes voilées, change son fusil d'épaule, et est bien décidée à faire feu de toute part :

Élisabeth Badinter : « Je commencerai par rappeler un souvenir qui nous est sans doute commun : le choc ressenti la première fois que nous avons vu à la télévision, il y a à peine dix ans, les femmes fantômes d'Afghanistan. L'image de ces femmes enfermées dans leur burqa, un mot qui nous était à l'époque inconnu, est à tout jamais liée aux talibans, à la lapidation, à l'interdiction de l'école pour les fillettes, en bref à la pire condition féminine du globe – et, en ce domaine, la concurrence est féroce. Je n'aurais pas été plus choquée si j'avais vu des hommes promener leur femme en laisse. »

Quant à nous, il y a bien longtemps que nous avons la télévision, et cela fait des décennies que nous avons vu des femmes en tchador, en voile intégral, en niqab à la télévision, que ce soit en Iran ou dans les pays du Golfe. Plus encore, la littérature de l'histoire de l'Orient et du Maghreb regorge de gravures et de photographies représentant des femmes intégralement voilées. Mais il est clair que les Talibans c'est plus vendeur... et bien entendu leurs pratiques sont devenues le symbole de l'islam pour ceux qui le combattent...

EB : « Or, il s'agit précisément des idéaux du triptyque républicain : le port du voile intégral piétine littéralement les principes de liberté, d'égalité et de fraternité. »

Bien des choses, bien plus proches du quotidien de tous les français, et qui piétinent ces idéaux nous viennent à l'esprit...

EB : « Même si, à mes yeux, il y a une différence entre voile, niqab et burqa, comment ne pas comprendre que la multiplication du nombre de jeunes filles qui portent le voile a un impact croissant sur celles qui ne veulent pas le porter, et pour lesquelles le refus devient de plus en plus difficile ? »

Donc ? Doit-on renoncer à sa liberté individuelle, simplement par peur de ne pas « plaire » ? Nous pouvons assurer que faire le choix de porter le voile en France, et plus encore le voile intégral, a un impact beaucoup plus fort sur la personne, et est un choix aux conséquences beaucoup plus difficile à porter. Contrairement à ce qui est constamment affirmée, le port du voile est très loin d'être encouragé dans les familles de confession musulmane, premièrement parce que les parents savent ce qu'est la discrimination et qu'ils veulent en protéger au maximum leurs enfants.

EB : « Si, donc, on laisse le voile intégral se banaliser, il deviendra peu à peu, inévitablement, l'uniforme de la suprême pureté que l'on réclamera des jeunes filles et, à son tour, il gagnera progressivement des adeptes au sein des milieux les plus traditionnels où, évidemment, les jeunes filles ignorent leurs droits. Pour dire les choses brutalement, on prend la voie du : « la burqa, c'est mieux que le voile » – et alors il sera toujours plus difficile aux jeunes filles concernées de dire « non » au

voile et de lui préférer la jupe. Or, si nous avons une liberté de se vêtir à défendre, c'est celle-là. »

C'est méconnaître ce qu'est le voile et la fonction qu'il remplit en islam, mais en faire un symbole de ce qu'il n'est pas aide à le discréditer.

EB : *« Dans tous les États d'Europe on observe l'augmentation massive du port du voile alors même que ces pays ignorent la loi de 2004 et, dans les pays du Maghreb, on est frappé de voir chaque année des femmes voilées en nombre toujours plus grand – et de plus en plus rigoureusement voilées. Les femmes sont instrumentalisées pour être l'étendard bien visible de l'offensive intégriste, des intégristes en tous points hostiles aux principes démocratiques de l'Occident et en particulier à l'égalité des sexes. »*

N'y a-t-il qu'en France qu'on trouve des femmes libres et aptes à réfléchir sur leur condition ? Au Maghreb, comme ailleurs, la séduction d'un « Occident » supérieur et meilleur s'estompe, et les regards se portent vers d'autres horizons, aux grands regrets de certains...

EB : *« Nous luttons contre les sectes qui, elles aussi, en appellent à la liberté de conscience, car nous considérons précisément qu'elles embrigadent les esprits, lesquels en perdent leur liberté de penser. D'ailleurs, tous ceux qui parviennent à s'arracher aux griffes des sectes reconnaissent ensuite qu'en leur sein ils n'avaient plus de volonté propre. Or, le port du voile intégral est l'étendard des salafistes, considérés comme une secte offensive par la plupart des musulmans. »*

Une « secte » qui englobe tout de même de nombreux pays, et une part non négligeable dans tous les pays musulmans...

EB : *« Je tiens enfin à souligner combien le port du voile intégral est contraire au principe de fraternité – ce principe fondamental auquel on a si peu souvent l'occasion de se référer »*

Pourquoi ne s'en tient-on pas à la vie réelle ? Fraternité ? De quoi parle-t-on en France ?

EB : *« Je ne peux m'empêcher d'y voir l'expression d'une contradiction pathologique : d'une part, on refuse de montrer son visage au prétexte que l'on ne veut pas être l'objet de regards impurs – incidemment, c'est avoir une singulière vision des hommes que de penser que tout homme regardant une femme ne pense qu'à la violer –, d'autre part, on se livre à une véritable exhibition de soi, tout le monde fixant cet objet non identifié. En suscitant ainsi la curiosité, on attire des regards que l'on n'attirait peut-être pas quand on allait à visage découvert – bref, on devient un objet de fantasme. Dans cette possibilité d'être regardée sans être vue et de regarder l'autre sans qu'il puisse vous voir, je perçois la satisfaction d'une triple jouissance perverse : la jouissance de la toute-puissance sur l'autre, la jouissance de l'exhibitionnisme et la jouissance du voyeurisme. »*

Encore d'autres pathologies...Une simple question : cela repose-t-il sur l'étude clinique de ces « cas » de « nymphomanes, perverses, délirantes » ou ne sont-ce là que des fantasmes et délires interprétatifs ?

EB : *« Aussi, quand j'entends certaines femmes expliquer qu'ainsi vêtues elles se sentent mieux et qu'elles se sentent protégées – mais de quoi ? –, je veux bien les*

croire, mais je pense qu'il s'agit de femmes très malades et je ne crois pas que nous ayons à nous déterminer en fonction de leur pathologie. »

André Gerin, président de la commission : *« Je vous remercie, Madame, pour ces propos percutants, par lesquels vous avez mis en lumière un défi de civilisation et d'humanité. »*

M. Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées) : *« J'ai été tout aussi intéressé par l'insistance avec laquelle vous appelez à combattre ouvertement l'idéologie talibane, comme nous luttons ouvertement contre les autres idéologies qui nient la dignité humaine. À cet égard, il serait particulièrement utile que notre président fasse diffuser aux membres de la mission les documents distribués par les talibans après leur arrivée au pouvoir en Afghanistan, dans lesquels ils indiquaient quels seraient désormais les droits et les devoirs des femmes. La lecture de ces écrits édifiants justifie à elle seule l'obligation de combattre ouvertement cette idéologie, comme vous nous y avez incités.»*

L'idéologie « talibane »...quel est ce rapport insistant entre les musulmans et les talibans ? Le voile n'a-t-il que dix ans d'âge ?

Lionnel Luca (UMP, Alpes-Maritimes) : *« Ces questions nous ramènent à la première des auditions que nous avons tenues, au cours de laquelle il nous a été dit que le Coran ne prescrit pas le port du voile intégral et qu'il s'agit d'une tradition pachtoune antérieure à l'islam. Quant au niqab, c'est, nous a-t-on expliqué, une invention des salafistes, d'une secte donc, comme vous l'avez justement relevé, qui prétend en revenir aux sources de l'islam, dans une version intégriste. Pourriez-vous préciser ce que vous entendez quand vous dites à ce sujet que le port du voile intégral est « l'étendard des salafistes ? » »*

On voit bien la confusion totale dans l'esprit de nos élus, et tout porte à croire que l'accumulation d'auditions n'arrangera rien...Le voile intégral est pachtoune, et le niqab c'est les salafistes...le compte est bon !

EB : *« N'étant pas une spécialiste de l'islam, je n'ai pas qualité pour traiter rigoureusement de ses rapports avec le salafisme. Ce que j'en ai dit correspond à ce que j'ai entendu en dire M. Boubakeur et d'autres hautes autorités religieuses musulmanes, à savoir que le port de la burqa n'est pas un commandement religieux mais une tradition et qu'un travail pédagogique s'impose pour le faire savoir. J'ai d'ailleurs fondé un grand espoir sur ces déclarations, considérant que si les autorités religieuses musulmanes les plus qualifiées prenaient les choses en mains, tout allait s'arranger. J'ignore où elles en sont exactement, mais j'ai le sentiment que les choses sont difficiles et que, dans le même temps, de nombreux blogs d'ici et d'ailleurs s'attachent à enraciner l'idée que l'on serait en train de stigmatiser la communauté musulmane. »*

Espérons que nos simples citations ne seront pas accusées à tort de donner une idée fautive des débats...

EB : *« S'agissant du rapport au corps, les conceptions sont en effet différentes mais nous n'avons pas à nous laisser imposer une conception qui n'est pas la nôtre. »*

Les fameuses valeurs universelles et éternelles de la France... qui contrairement à la « propagande » n'ont cessé et ne cessent d'évoluer...

EB : *« et même si je pense que l'on doit pouvoir dire des choses y compris lorsqu'elles ne sont pas politiquement correctes. Cela étant, contrairement à la*

France, ni le Royaume-Uni ni les États-Unis n'ont été occupés. Notre histoire est différente et je considère que l'on doit poser des limites – les plus larges possibles – à la liberté d'expression, pour éviter que les esprits les moins critiques ne succombent à des idéologies indignes. Le plus important est de faire ce que nous pouvons pour ne pas laisser se répandre des poisons terribles. Or, il faut être sourd et aveugle pour ne pas se rendre compte qu'une offensive est en cours et que l'on veut voir si nous allons céder. »

Occupation ? Offensive ? Peut-on nous expliquer pourquoi six mois auparavant il n'y avait rien de cela et que du jour au lendemain l'ennemi est à nos portes ?

EB : *« M. Lionel Jospin, alors ministre de l'Éducation nationale, avait déclaré que les chefs d'établissement devaient établir un dialogue avec les parents et les jeunes concernés pour les convaincre de renoncer au port de signes religieux ; mais il ajoutait que si ces discussions échouaient, les enfants devaient être accueillis dans les établissements publics. Il y eut – vous vous en souvenez sans doute – un grand débat national à ce sujet. Vingt ans plus tard, j'ai la faiblesse de croire que, si le phénomène n'est pas exactement le même, nous recommençons la même chose qu'à l'époque et surtout que si nous avons dit alors fermement à trois jeunes filles manipulées par des intégristes « nous n'accepterons jamais ça », tout ce serait arrêté. Si nous avons fait nôtre la conception anglaise, les jeunes filles seraient entrées voilées en masse dans les établissements d'enseignement et il n'y aurait quasiment plus aujourd'hui dans les banlieues que des jeunes filles portant des signes religieux. »*

George Pau-Langevin (PS, Paris) : *« L'élévation de vos propos suscite l'admiration. Vous avez souligné à juste titre que l'on ne saurait assimiler cette pathologie ou cette idéologie sectaire à l'islam ; nous en sommes convaincus, et il me paraît que nous devrions axer nos travaux sur la pathologie dans le rapport à autrui que vous avez si bien décrite. [...] Ce qui nous inquiète est de ne pas savoir comment lutter efficacement contre des comportements et une idéologie sectaires qui se répandent parmi des jeunes qui ont grandi en France et qui, comme tels, ont eu accès à l'enseignement des valeurs issues des Lumières. Quand, selon vous, des dysfonctionnements se sont-ils produits dans la transmission des valeurs républicaines ? Comment faire pour rectifier le tir et éviter que des jeunes gens ne soient séduits par une idéologie rétrograde ? »*

Les « Lumières » c'est tout à fait cela, nos interlocuteurs s'inscrivent totalement dans cette vision manichéenne du monde, où l'« homme éclairé » s'oppose à la masse de ceux restés dans les ténèbres. Eux seuls ont compris et réalisé l'idéal humain, nous reléguant, nous les obscurantistes, aux ténèbres d'une condition quasi animale, mais assurément rétrograde et barbare.

Table ronde réunissant des associations laïques

Hubert Sage (Association des libres penseurs de France) : *« Nos membres sont plus qu'inquiets : les islamistes ont lancé une offensive contre notre société laïque et ses valeurs de liberté individuelle, d'égalité en droit, de fraternité sociale ; le port du voile intégral en est une forme évidente. Nos adhérents d'origine maghrébine sont soumis à une pression intense dans les entreprises lorsqu'ils n'observent pas le ramadan et se font rappeler à l'ordre par les caissières musulmanes des supermarchés parisiens, marseillais ou strasbourgeois lorsqu'ils achètent de la viande qui n'est pas hallal. »*

Des caissières salafistes infiltrées... Ceux qui assument leurs péchés, voire leur mécréance subissent sûrement beaucoup moins de brimades et de remarques que ceux qui font le choix de leur appartenance religieuse.

Marc Blondel (Fédération nationale de la libre pensée) : « *Ne cachons pas notre étonnement : peut-on discuter de ce vêtement sans débattre de l'ensemble des vêtements prescrits par les autres religions ? Interdire le port de la burqa, dans ce que nous considérons comme la sphère privée, est attentatoire aux libertés individuelles et démocratiques. Cela s'inscrirait dans la logique actuelle tendant à restreindre toujours plus la liberté de comportement, la population se trouvant toujours davantage surveillée, contrôlée, fichée. L'histoire ne montre-t-elle pas qu'en renforçant les pouvoirs du pouvoir, on diminue les libertés démocratiques des citoyens ? Les élus républicains que vous êtes ne peuvent y être insensibles. Ainsi, la puissance publique décréterait comment les gens doivent s'habiller dans la rue ! Notre pratique de l'engagement politique et militant nous conduit à nous interroger : comment contraindrez-vous les personnes à se soumettre à cette interdiction ? Une telle décision serait inapplicable et créerait des affrontements considérables. Le rôle du législateur n'est pas d'allumer des brûlots, mais de permettre à chacun de vivre en paix, selon ses choix et ses éventuelles convictions. [...] Ainsi, certains tentent de remplacer les notions de « sphère publique » et de « sphère privée » – définies par les lois de 1901 et de 1905 – par la notion d'« espace public » et d'« espace privé ». Cette tentative de substitution lexicale n'est pas neutre : le terme de « sphère » désigne une surface fermée, une étendue restreinte, alors que l'espace est par nature indéfini. [...] La laïcité n'est ni une philosophie ni un art de vivre – elle s'apparenterait alors à une religion – mais un mode d'organisation politique des institutions. Elle vise, par la séparation des Églises et de l'État, à distinguer institutionnellement le domaine de l'administration et des services publics de celui de la vie privée des citoyens. La laïcité, en tant que principe politique d'organisation, s'applique aux institutions, non aux individus. Cette distinction, mise en œuvre par les lois de 1901 et de 1905, garantit la non-ingérence des conceptions métaphysiques dans le domaine public pour mieux garantir la liberté d'opinion et de comportement dans le domaine privé. Dans cette acception, il est républicain et laïque d'interdire tout signe d'appartenance religieuse à l'école publique et pour les agents du service public – loi Goblet de 1886, loi de 1905, circulaires signées par Jean Zay en 1936 et 1937. En revanche, la loi n'a pas à dicter les modes vestimentaires dans le domaine privé, ou tout autre comportement, tant que ceux-ci ne représentent pas une menace pour la vie d'autrui. Une dernière précision : les libres penseurs, concernés par l'évolution sociale, prônent et revendiquent l'égalité des droits, y compris entre sexes. Nous estimons donc qu'il appartient aux femmes et à elles seules de déterminer leur comportement. »*

Jean-Michel Quillardet (Observatoire international de la laïcité contre les dérives communautaires) : « *Nos valeurs, inspirées des Lumières, imprègnent aussi d'autres cultures, à commencer par l'islam. Il s'agit de principes intangibles, parfaitement adaptables à chaque société humaine. [...] Certes, la défense de la tradition et de la culture françaises pourrait à elle seule justifier son interdiction. Mais c'est au nom des droits fondamentaux de la personne – droits universels, reconnus par tous et dans chaque culture – qu'il convient d'interdire le port du voile intégral. [...] Une loi d'interdiction est souhaitable, mais elle doit s'accompagner d'un plan d'intégration des populations en difficulté et d'une politique de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. »*

Plan d'intégration des populations en difficulté, politique de lutte contre le racisme...on croit rêver !

Marie Perret (Union des familles laïques) : « *Faut-il interdire le port du voile intégral dans la société civile au nom du principe de laïcité ? Notre réponse est clairement non. Le principe de laïcité doit rester cantonné à la sphère de l'autorité publique : l'étendre à la société civile serait un contresens et reviendrait à l'affaiblir. [...] L'Ufal est favorable à une interdiction du voile intégral dans tous les espaces de la société civile. Nous considérons que le voile intégral est bien plus qu'un signe religieux : il est l'emblème d'un projet politique, que nous estimons séparateur. [...] Le port du voile intégral a également pour effet de rejeter l'autre à une distance infinie. La burqa est une façon de signifier que tout contact avec autrui est une souillure. Elle crée, de façon visible, une classe d'intouchables. »*

Éric Raoult, (UMP, Seine St Denis) : « *M. Sage, pensez-vous que l'expression « offensive islamique », quelque peu guerrière, soit appropriée ? Je reconnais néanmoins que les habitants des cités sont l'objet de pressions pendant le ramadan : on leur rappelle l'heure de rupture du jeûne ; on les critique s'ils font leurs courses pendant la journée. »*

??

Marc Blondel : « *Je sais, de par mon expérience de syndicaliste, comment l'on finit par obtenir ce que l'on souhaite... Si j'étais un imam fanatique, je vous pousserais à prendre une disposition législative et je considérerais déjà comme une réussite d'avoir perturbé l'équilibre des pays démocratiques avec quelques visions vestimentaires. Et si la loi devait être votée, je serais le premier à m'offusquer de ce que le « pays des droits de l'homme » en vienne à l'appliquer. [...] S'agissant de la laïcité, bien qu'athée et pourfendeur des religions, je ne peux que m'opposer à ce qu'elle soit la base d'une telle disposition. Allez-vous interdire le baptême, marque de soumission d'un individu ? Allez-vous rendre obligatoire l'apostasie ? Je ne demande pas à la République française d'être une militante de l'athéisme, sauf à ne plus respecter l'individu. En interdisant le voile intégral, vous ne parviendrez qu'à enfermer les femmes qui le portent dans leur maison. Et vous cesserez d'avoir peur, car vous ne les verrez plus. C'est cela la réalité ! »*

Peut être pas, mais il est clair que la démarche démontre, en dehors de l'exploitation médiatique visant à éluder les véritables problèmes dont souffrent les français au quotidien, les craintes de nos responsables politiques face à la progression de l'islam de manière générale dans la société. La France se voit imposer son interculturelité à défaut de l'avoir réellement acceptée et digérée depuis des décennies.

Notre « compte rendu » s'arrête ici, pour l'instant. Les auditions se poursuivront jusque fin décembre. Nous rappelons que les débats peuvent être suivis à cette adresse :

http://www.assemblee-nationale.fr/13/dossiers/voile_integral.asp